

A person is sitting at a table, leaning forward and writing on a piece of paper with a pen. The scene is dimly lit, with a window in the background. A blue, hand-drawn style frame surrounds the central text and logo. The text 'Rapport d'activité' is in white, and '2017' is in orange. The logo 'Vilot' is in blue with orange accents, and the tagline 'SORTIR DU SANS-ABRISME' is in white at the bottom.

Rapport d'activité

2017

Vilot

SORTIR DU SANS-ABRISME

Editrice responsable : Ariane Dierickx

Conception : Ariane Dierickx, Céline Masfrand et Chloé Thôme

Graphisme et mise en page : Raphaëlle Callens

Photographies : Savannah Desmedt, Romain Scaillet et Loïc Delvaux

Equipe de rédaction : Ariane Dierickx, Laura Bartholomeus, Julie Lamfalussy, Céline Masfrand, Chloé Thôme

L'action de L'Ilot ASBL est notamment rendue possible grâce au soutien financier de :



Avec le soutien de



Wallonie



SOMMAIRE

Mot de la Présidente et de la Directrice générale	4
L'Ilot : raison d'être, mission et valeurs	6
Les axes de travail de L'Ilot	8
L'action sociale au service de l'autonomie des personnes	10
L'Ilot en chiffres	12

L'ACTION 14

Les services de L'Ilot	18
La réactivation des droits au cœur du processus d'accompagnement des personnes	24
Le droit au logement	26
La préparation de l'accès au logement et le suivi post-hébergement	28
La captation et la création de logements	30
L'acquisition et la rénovation de bâtiments	32
L'accompagnement à domicile	34

L'HUMAIN 36

Notre public	38
Ils et elles sont L'Ilot : témoignages	42
Nous soutenir	46

LES MOYENS 50

Notre équipe	52
Notre conseil d'administration	55
Nos comptes	58
Nos partenaires	60
Coup de gueule : Le projet de réforme de l'Aide aux personnes sans abri à Bruxelles, entre espoir et frilosité	62
Carte blanche de L'Ilot	64

Mot de la Présidente et de la Directrice générale

Comme chaque année, nous mettons un point d'honneur à rédiger ce rapport d'activité. C'est une manière de rendre des comptes aux milliers de donateurs et donatrices ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires publics ou privés qui ont fait le choix de soutenir le travail que nous menons. C'est aussi l'occasion pour toutes nos équipes de lever le nez de la gestion quotidienne de nos différents services et projets et de faire le point sur une partie des enjeux auxquels nous sommes confronté-e-s dans notre lutte structurelle contre le sans-abrisme. Quiconque souhaite lutter contre le sans-abrisme dans une optique durable doit inévitablement développer l'enjeu fondamental de l'accès au logement. C'est le choix résolu fait par L'Ilot depuis plusieurs années et c'est cet axe qui sera développé plus particulièrement dans ce rapport.

Si le droit à un logement décent est mentionné à l'article 23 de la Constitution belge, force est de constater que ce droit est loin d'être respecté pour des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants vivant en Belgique et que les autorités publiques, au mieux peinent, au pire rechignent à ou refusent de se donner les moyens permettant de garantir ce droit. Pour saisir l'ampleur du phénomène, il suffit de regarder les interminables listes d'attente des sociétés de logement social, la faible part de logements publics dans la plupart des communes, la difficulté d'accéder à la propriété pour de plus en plus de personnes et la crise de l'immobilier qui partout dans le pays et en particulier dans les grandes villes voit s'envoler les prix des loyers dans le marché privé, sans qu'aucune régulation ne soit proposée par les responsables politiques. Pourtant des pistes de solutions existent : quotas de logements publics par commune, régulation des loyers, développement de solutions innovantes pour investir les immeubles vides ou abandonnés, assouplissement des règles publiques pour encourager les nouvelles formes d'habitat comme l'habitat groupé ou solidaire, individualisation des droits sociaux, pour ne citer que ces quelques exemples. C'est aussi le rôle de L'Ilot de développer un travail de plaidoyer pour convaincre les politiques d'explorer ces pistes et d'agir dans ces directions.

Dans cette course effrénée au logement, les publics en situation de fragilité ou de précarité se voient mis en concurrence. Or, la réalité du manque de logements est nettement plus difficile pour les femmes et les hommes qui, pour l'une ou l'autre raison, se retrouvent un jour sans logement. Car il ne s'agit plus seulement d'être en capacité de payer un loyer ou d'obtenir un crédit hypothécaire. Ne plus avoir de logement, cela signifie ne plus avoir d'adresse, donc d'accès aux droits sociaux les plus élémentaires, dans certains cas de papiers tout simplement : une absence de droits qui bloque les personnes dans la recherche... d'un logement. C'est l'effet boomerang du sans-abrisme : les conséquences de la perte de domicile sont elles-mêmes les facteurs qui empêchent d'en retrouver un. Sans adresse, parfois sans papiers, souvent sans revenus et ayant perdu toute dignité et toute confiance en soi, il devient quasi impossible de retrouver un logement. C'est à partir de ce constat que L'Ilot a progressivement développé un panel de solutions structurelles avec l'objectif déterminé de permettre aux femmes et aux hommes qui se présentent dans nos centres d'accéder à un logement décent et abordable.

Il y a eu d'abord tout le travail réalisé dans nos Maisons d'Accueil puis au sein de notre Centre de Jour pour soutenir nos usagers et

usagères dans le trajet vers le logement : via la réouverture de leurs différents droits, l'accompagnement à la recherche d'un logement, les démarches permettant l'obtention de l'allocation de relogement, ou encore via l'aide au déménagement et à la réinstallation dans le nouveau logement. Depuis la naissance de L'Ilot, des centaines de personnes ont ainsi pu retrouver un chez-soi et s'y installer avec l'aide de nos équipes. Il y a eu ensuite dès 2011 la création à Bruxelles du service d'accompagnement à domicile S.Ac.A.Do. puis du service post-hébergement à Jumet, pour aider les personnes relogées à s'approprier leur nouveau toit et à s'y stabiliser : un travail essentiel qui permet d'éviter des retours à la rue. Fin 2014, face à l'aggravation de la crise immobilière et constatant l'effet de concurrence entre publics fragilisés ou en situation de précarité provoqué par cette crise, nous avons décidé d'aller plus loin et de nous lancer dans un nouveau métier : celui de la création de solutions de logement pour le public sans abri. Grâce à une collaboration avec des propriétaires, des investisseurs sociaux/ales et des agences immobilières sociales, l'équipe de la cellule Capteur et Créateur de Logements (CCL) est chargée de trouver des logements existants ou d'en créer de nouveaux pour les mettre ensuite à la disposition des publics fréquentant les services bruxellois d'aide aux personnes sans abri. C'est aussi au sein de cette équipe qu'a démarré il y a deux ans un partenariat avec la faculté d'architecture La Cambre-Horta de l'ULB pour mettre en place le dispositif innovant Home for Less qui vise à installer des modules d'habitat léger dans des bâtiments vides. Ou encore qu'est né le nouveau métier de « facilitateur/trice logement », dont la mission est de coacher une personne sans abri et de l'accompagner individuellement dans chacune de ses démarches de recherche de logement. En 2017, les différents métiers en lien avec la captation et la création de logements ont permis de remettre en logement plus de 40 personnes. Enfin, tout récemment et pour rendre l'accès au logement le plus durable possible pour notre public, L'Ilot a décidé avec quelques partenaires bruxellois et wallons de se lancer dans l'acquisition et la rénovation d'immeubles : la coopérative immobilière sociale Home Sweet Coop a été fondée fin 2017 et a aussitôt fait l'acquisition d'un lot de 12 unités de logement dans un ensemble de maisonnettes à Jumet.

Travailler l'accès au logement, c'est aussi diversifier les métiers pour élargir son regard et agir de manière novatrice, en concertation avec des professionnels d'autres secteurs. L'Ilot a fait entrer dans ses équipes d'assistant-e-s sociaux/ales et d'éducateurs/trices, des architectes, des agents immobiliers, des chef-fe-s de projet et des spécialistes de la brique.

Le présent rapport ne raconte pas tout ce qui s'est fait en 2017 dans les différents services de L'Ilot. Il ne raconte, à travers le prisme du logement, que quelques-uns des nombreux projets menés par nos équipes pour accompagner durablement les personnes sans abri vers des solutions de vie digne. D'autres axes de travail (l'accueil de première nécessité, l'hébergement temporaire, la formation et l'emploi ou encore la santé alimentaire) sont développés avec la même énergie et la même détermination, toujours au service d'un même objectif : grâce au soutien et à la collaboration de nombreuses personnes, permettre aux femmes, aux hommes et aux familles qui nous contactent de sortir définitivement du sans-abrisme. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour en savoir plus sur l'un de ces autres axes de travail.

En attendant, merci pour votre soutien et votre collaboration et bonne lecture !

Anne Foudelman et Ariane Dierickx

L'Ilot : raison d'être, mission et valeurs

RAISON D'ÊTRE

Engagement et solidarité pour plus de justice sociale !

L'action de L'Ilot a pour but de contribuer à augmenter le niveau d'**autonomie** des personnes qu'elle accompagne et à favoriser leur **émancipation**, mais aussi plus globalement à **lutter contre les inégalités**.

Cette action, qui implique une **dimension militante et politique**, ne s'inscrit pas dans une conception humanitaire ni caritative de l'aide aux personnes, qui viserait essentiellement à gérer ponctuellement les effets du sans-abrisme, mais bien dans une vision qui promeut la **justice sociale**, s'attaquant aux causes sociétales du sans-abrisme et de la pauvreté et visant à lutter structurellement contre le sans-abrisme par le rétablissement des droits des personnes.

MISSION

La construction de solutions dignes et durables pour mettre fin au sans-abrisme !

L'Ilot a pour mission de **répondre aux besoins rencontrés par les personnes sans abri et en situation de grande précarité** en organisant toute l'année une offre large et diversifiée de services adaptés aux situations particulières des personnes et des familles concernées.

Via un **accompagnement psychosocial individuel et sur mesure**, un **travail collectif incluant le public cible** dans les modes de gestion et de fonctionnement des services proposés et via un **engagement sociétal** qui passe par une réflexion sur les causes et les conséquences du sans-abrisme et par le lobbying politique, L'Ilot se donne comme

objectif la construction de **solutions dignes et durables** pour permettre aux personnes de sortir définitivement du sans-abrisme et de se projeter durablement dans l'avenir en tant que membres reconnu-e-s de la société, disposant de l'ensemble de leurs droits et en capacité d'exercer leurs devoirs.

Grâce au soutien de personnes et d'organisations qui partagent nos valeurs et notre ambition, ainsi qu'à une collaboration de chaque instant avec nos partenaires de terrain, L'Ilot vise plus globalement la fin du sans-abrisme.

VALEURS

Inclusion et participation

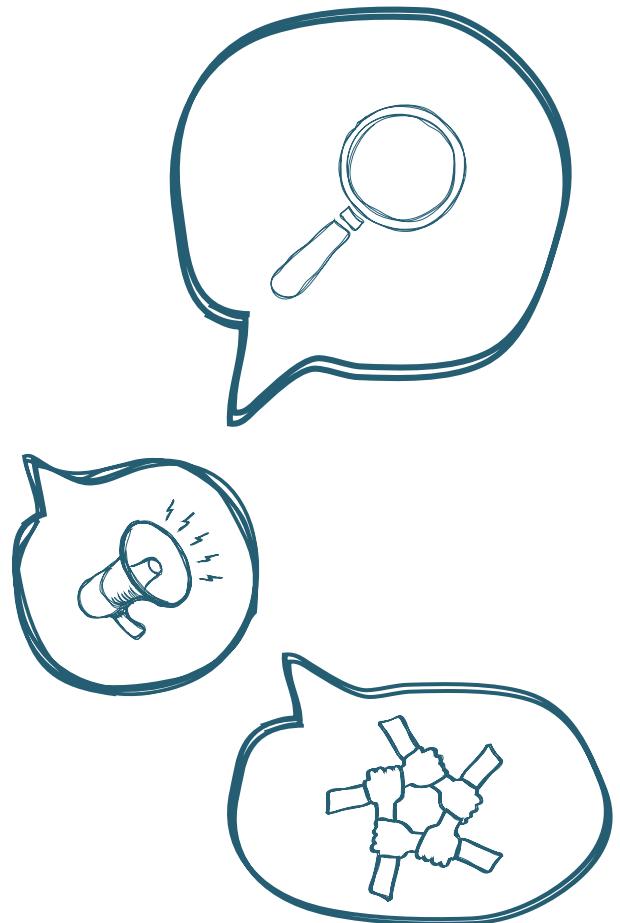
Chaque personne doit être reconnue et accueillie telle qu'elle est et (re)trouver une place au sein de la société. Il s'agit de développer une démarche participative visant à inclure activement la personne dans l'accompagnement proposé et de la rendre actrice de son avenir pour ouvrir la voie vers l'autonomie.

Respect et dignité

Chaque personne doit être traitée avec respect et retrouver des conditions de vie dignes, quels que soient son parcours et son histoire. Il s'agit de défendre l'intégrité et le bien-être physique, psychologique, émotionnel et spirituel de chacun-e en respectant l'autre dans son altérité et ses choix.

Autonomie et émancipation

Chaque personne doit être considérée comme sujet de sa propre vie et être soutenue dans une démarche visant son autonomie. Il s'agit de développer le pouvoir d'agir de chacun-e en respectant son rythme et en lui laissant le droit de poser en toute conscience ses propres choix.



Les axes de travail de L'Ilot

Accueil de première nécessité



Le Clos

Centre d'accueil de jour

Accueillir dans l'urgence et accompagner les personnes sans abri en journée



Logement



Capteur et Créateur de Logements

Développer des solutions de logement dignes et durables



S.Ac.A.Do. et Post-Hébergement

Services d'accompagnement à domicile

Permettre aux personnes de s'approprier leur nouveau logement et les aider à s'y stabiliser



Home Sweet Coop

Coopérative immobilière sociale

Acquérir et rénover des logements



Hébergement temporaire



2 maisons d'accueil à Bruxelles 1 maison d'accueil à Jumet

Héberger et accompagner des femmes, des hommes et des familles sans abri à Bruxelles et en Wallonie



Formation et emploi



Les Pots de L'Îlot Projet d'économie sociale

(Pré-)former aux métiers de l'Horeca et accompagner vers l'emploi des personnes ayant eu un parcours sans abri



Santé alimentaire

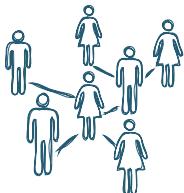


C.A.B.A.S.

Sensibiliser et former aux enjeux de l'alimentation durable
Proposer des repas sains et équilibrés



Pôle Ressources



Au service de ces différents 'axes de travail', un Pôle Ressources composé de talents, compétences et outils permettant d'assurer la gestion et le développement des aspects suivants : stratégie, lobbying, personnel, finances et comptabilité, communication, collecte de fonds, réseau informatique, infrastructures et logistique, secrétariat et administration.

L'action sociale au service de l'autonomie des personnes

Mettre **l'humain au cœur de l'action** est une des valeurs fortes de L'Ilot. Pour comprendre ce que recouvre cette volonté, il est essentiel de comprendre la vision qu'a L'Ilot du « travail social » et ce que recouvre ce concept aujourd'hui attaqué de toutes parts. Pour L'Ilot, le fait de délivrer des services immédiats et **d'accorder à chacun-e une place unique** est un préalable au travail social visant le renforcement de l'autonomie des personnes. Ce travail social doit permettre aux personnes de sortir peu à peu de l'extrême précarité et de retrouver des conditions de vie dignes. En ce sens, L'Ilot ne s'inscrit pas dans une conception humanitaire de l'aide aux personnes mais bien dans celle d'une **action sociale**, qui se veut **durable et participative** : elle cherche à inclure activement la personne concernée dans la démarche proposée pour la rendre actrice de son avenir et **ouvrir la voie vers l'autonomie**. Le recouvrement de la **dignité des personnes sans abri**, constamment bafouée pendant leur passage en rue et/ou leur parcours de précarité, se joue en grande partie dans la relation d'accompagnement entre les professionnel·le·s et les personnes. Un accompagnement efficace et respectueux ne peut se baser que sur la mise en place progressive d'une **relation de confiance et de loyauté** travaillée dans le temps et la régularité. Qui dit relation de confiance dit transparence des démarches réalisées avec et pour les personnes, explication du cadre légal et/ou réglementaire de l'intervention sociale, garantie du secret professionnel, non jugement, rejet de la culture du mérite, respect des droits fondamentaux et du droit à l'autodétermination, mais aussi – et on l'oublie trop souvent - valorisation de l'expertise et des ressources des personnes accompagnées. Autant de fondements essentiels du travail social qui permettent de considérer les personnes comme **sujets** et non objets de l'intervention.

Pour les personnes concernées, il s'agit de **retrouver une place digne et juste** au sein d'une société dont on devrait cesser de croire qu'elles ont un jour été « exclues ». Il s'agit aussi de leur permettre de poser des choix en pleine compréhension des enjeux en présence et donc de reprendre suffisamment confiance en leur **capacité d'agir**. Cette conception de l'action sociale, à laquelle chaque travailleur/euse de L'Ilot doit souscrire, suppose de **coconstruire un accompagnement individualisé** qui fasse sens pour tou-te-s : adapté aux besoins et demandes spécifiques des personnes mais aussi à leur rythme ; respectueux des dynamiques collectives en oeuvre au sein de L'Ilot et au sein du secteur ; qui soit pensé dans un objectif de renforcement de l'autonomie des personnes. La conception de l'autonomie au sens de L'Ilot concerne trois niveaux : 1) l'individu ; 2) l'individu dans ses relations sociales ; 3) l'individu comme membre d'une société. L'Ilot considère qu'une personne est autonome quand elle bénéficie d'une certaine sécurité psychoaffective, quand elle a la possibilité de se définir comme un être compétent disposant de qualités, talents et ressources ; quand elle est en capacité de prendre certaines responsabilités et de faire des choix, notamment celui de ses dépendances (psychoaffectives, matérielles, etc.) ; quand elle a la capacité de se mettre en projet ; quand elle est dans un processus d'élucidation de sa situation, de son passé, de ses dépendances. **L'autonomie est alors perçue comme un processus qui permet de construire une identité personnelle et individuelle.** Mais l'autonomie ne se conçoit pas comme déconnectée du lien social. Au contraire, elle peut se développer quand la personne est reconnue par d'autres et ne fait plus l'objet d'une stigmatisation sociale, quand elle a accès à une « utilité » sociale dans son lien avec des tiers. L'autonomie est la capacité des personnes

à se gouverner librement dans un système de liens et de valeurs dont chaque individu dépend. **L'autonomie est alors perçue comme un processus qui permet de construire une identité sociale.** Enfin, l'autonomie est la possibilité, pour toute personne, d'avoir accès à des ressources et des institutions pour l'aider (revenus, santé, logement, emploi, etc.) et de participer à la société (via des réseaux, des relations, etc.), d'intégrer des normes sociales sans que celles-ci n'aient été imposées et/ou contraintes, de comprendre le système global dans lequel elle a à évoluer, de participer à la vie de la cité et de faire entendre sa voix en tant que membre actif/ve de la société. **L'autonomie est alors perçue comme un processus permettant de construire une identité citoyenne.**

L'autonomie est donc un processus continu issu d'un triple travail : celui réalisé par la personne elle-même, celui réalisé par les équipes sociales dans leur travail d'accompagnement et par l'association dans son fonctionnement institutionnel, celui réalisé par la société pour offrir aux personnes en échange de leur participation, l'accès à des ressources, services et institutions adaptés et adéquats.

Rappelons toutefois que l'autonomie ne se limite pas à une définition unique et identique pour tou-te-s. Elle prend différentes formes, intègre différents degrés et ne répond pas à l'injonction d'indépendance et d'individualisation édictée par la société. Au contraire, elle se pense, particulièrement pour un public très précarisé, dans ses liens de dépendance multiple aux personnes et services, notamment ceux de L'Ilot.

L'Ilot en chiffres



105

Travailleurs/euses



52

Salarié-e-s



47

Volontaires



6

Contrats
Article 60



4.230

Donateurs et donatrices



1.359

Personnes accompagnées par
les services de L'Ilot



88

Enfants



34

Familles



305

Femmes



966

Hommes



21.864

Nuitées



927

Lessives



28.140

Petits-déjeuners



86

Personnes ayant utilisé
nos consignes



36.662

Repas



112

Personnes relogées



14.107

Boissons



93

Personnes suivies à domicile



26.605

Douches

L'ACTION

A L'îlot nous accompagnons 365 jours par an, des hommes, des femmes, des enfants et des familles sans abri et en situation de grande précarité ou de difficultés sociales.

En 2017, L'îlot a accompagné 1.359 personnes. Nous mettons en avant les valeurs de dignité, d'autonomisation et d'inclusion de la personne dans son accompagnement.



L'action de L'Ilot est structurée autour de **5 axes de travail** : **l'accueil de 1ère nécessité** au sein du centre de jour, **l'hébergement temporaire** au sein des 3 maisons d'accueil (2 à Bruxelles, 1 à Jumet), **le logement** avec la cellule Capteur et Créateur de Logements, la coopérative immobilière sociale Home Sweet Coop ainsi que le service d'accompagnement à domicile S.Ac.A.Do. à Bruxelles et le service post-hébergement à Jumet, **la formation et l'emploi** avec le projet d'économie sociale Les Pots de L'Ilot et enfin **la santé alimentaire**, toujours avec Les Pots de L'Ilot mais aussi le projet C.A.B.A.S. et le potager participatif de Jumet.

En 2017, les **52 travailleurs et travailleuses** de L'Ilot, représentant 48,75 ETP (équivalents temps plein), soutenu·e·s par **47 volontaires** et par en moyenne **6 personnes sous convention Article 60**, ont accueilli et accompagné 1.359 personnes en situation de sans-abrisme. Ce travail, le personnel rémunéré et les volontaires de L'Ilot le réalisent en collaboration avec un large réseau de partenaires publics et privés d'horizons variés (logement, emploi, formation, santé et santé mentale, culture, etc.). Le Conseil d'Administration et le Comité de Direction pilotent la définition des lignes stratégiques et du projet social de l'ASBL. Le Pôle Ressources vient en soutien à l'ensemble des services de terrain, afin de soulager au maximum chacun des projets de la charge administrative de fonctionnement et leur permettre de se concentrer sur l'action sociale.

LES ACTIONS DE L'ILOT POUR LES USAGÈRES ET LES USAGERS DE L'ILOT

- Accueil et écoute
- Hébergement en urgence ou dans la durée (de 1 jour à 9 mois)
- Services de 1ère nécessité : repas et boissons, lessives, douches, consignes à bagages
- Accompagnement psychosocial individuel : remise en ordre administrative, guidance budgétaire, soutien scolaire aux enfants, reconstruction du réseau familial et social, aide à la recherche d'une formation, d'un emploi, d'un logement, etc.
- Services post-hébergement permettant de préparer l'entrée des personnes dans un nouveau logement et de s'y stabiliser

LES ACTIONS DE L'ILOT POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR DE LA LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME

- Collaboration avec des (multi)propriétaires et des agences immobilières sociales pour élargir le parc de logements privés dédiés au public sans abri
- Accompagnement individuel de personnes sans abri dans leur recherche de logement par des facilitateurs/trices logement
- Accompagnement d'investisseurs/euses désireux/euses de s'impliquer dans « la brique sociale » à travers le montage de projets immobiliers sur mesure

- Acquisition et rénovation de bâtiments à Bruxelles et en Wallonie pour une mise à disposition aux publics sans abri de logements à tarifs sociaux
- Accompagnement en logement de personnes récemment relogées, visant la prévention de phénomènes de 'rechute' via la stabilisation en logement
- Accompagnement en logement de personnes en situation de précarité économique ou sociale afin de prévenir le sans-abrisme
- Programme de (pré)formation aux métiers de l'Horeca (commis de cuisine ou de salle)
- Programme en matière de santé alimentaire destiné aux professionnel-le-s du secteur de l'aide aux personnes sans abri ou en situation de précarité (formations, ateliers culinaires, achats groupés, etc.)



Les services de L'Ilot

LE CENTRE DE JOUR : LE CLOS

Public	Hommes, femmes, familles sans abri vivant à la rue
Lieu	Parvis de St-Gilles, 33a (Bruxelles)
Horaires	7 jours/7 de 8h30 à 16h (18h en hiver)
Capacité d'accueil	70 pers./jour. Repas de midi : 44

Accessible 365 jours par an, ce projet permet aux personnes les plus précarisées vivant à la rue de tisser du lien en passant la journée dans un lieu convivial, au chaud, au sec et au calme. Au fil du temps et de la confiance retrouvée, le travail de l'équipe leur permet de quitter la rue, de s'intégrer de manière active et uniquement sur base volontaire à la vie du centre pour favoriser l'éclosion et le développement d'un projet individuel et de s'orienter vers des solutions adaptées à leur profil et à leurs besoins.

SERVICES PROPOSÉS

- Services de 1ère nécessité : repas, boissons, douches, lessives, consignes, espace de repos et de sécurité
- Accompagnement psychosocial individuel permettant de réactiver l'ensemble des droits
- Conseil des usagers et usagères
- Possibilité de participer à la préparation des repas et à la gestion quotidienne du centre
- Programme de (pré)formation aux métiers de commis de cuisine ou de salle

Chiffres clés 2017

919 personnes accueillies (**81 %** d'hommes et **19 %** de femmes)

409 personnes accompagnées à leur demande par le service social

68 usagers/ères aidant-e-s

9 personnes ayant suivi le programme de (pré)formation 'Pots de l'Ilot'

37 volontaires

Anecdote

Patrick : «Pourquoi il y a toujours des valises à côté des personnes à table, on avait dit qu'il fallait tout mettre à l'entrée. Et à partir de lundi, je serai en logement, comme ça vous savez...»

Applaudissements de l'assemblée.

Steph : «Tu as un frère aussi costaud que toi ?»

Philippe : «Merci pour ta participation au Clos.

Philip : «Tu vas nous manquer»



LES 3 MAISONS D'ACCUEIL

Chacune des maisons d'accueil de L'Ilot est une maison 'à taille humaine', avec une capacité d'accueil volontairement limitée afin de préserver l'intimité et le bien-être de chacun et chacune. Le séjour doit permettre aux personnes accueillies de se reconstruire, de se stabiliser et de faire le point sur leur situation (administrative, familiale, sanitaire, etc.) afin d'envisager à nouveau un projet d'avenir.

SERVICES PROPOSÉS

- Hébergement dans l'urgence ou dans la durée (de 1 jour à 9 mois)
- Accompagnement psychosocial individuel permettant de réactiver l'ensemble des droits
- Activités culturelles, sportives ou collectives
- Conseils des résident-e-s et groupes de paroles
- Service post-hébergement permettant aux personnes de préparer leur entrée dans un nouveau logement et de s'y stabiliser

LA MAISON D'ACCUEIL POUR HOMMES DE BRUXELLES : L'ILOT 38

Public	hommes sans abri et sortants de prison
Lieu	Rue Locquenghien, 38 à Bruxelles
Horaires	accueil d'urgence 24h/24 et 7 jours/7 - hébergement de 1 jour à 9 mois
Capacité	24 lits (12 chambres individuelles et 2 dortoirs)

Chiffres clés 2017

- 82** hommes hébergés dont **16** en congé pénitentiaire dont **4** sous bracelet électronique
- 51** nuits : durée moyenne du séjour
- 28 %** de personnes ont retrouvé un logement autonome

LA MAISON D'ACCUEIL POUR HOMMES DE CHARLEROI : L'ILOT JUMET

Public	hommes sans abri et sortants de prison
Lieu	Chaussée de Gilly , 66 à Jumet
Horaires	7 jours/7 - hébergement de 1 jour à 9 mois
Capacité	22 chambres individuelles

Chiffres clés 2017

87 hommes hébergés dont **3** en congé pénitentiaire dont **1** sous bracelet électronique

85 nuits : durée moyenne du séjour

32 % de personnes ont retrouvé un logement autonome

LA MAISON D'ACCUEIL POUR FEMMES ET FAMILLES : L'ILOT 160

Public	femmes et familles sans abri
Lieu	Chaussée de Charleroi, 160 à Saint-Gilles
Horaires	Accueil d'urgence 24h/24 et 7 jours/7 - hébergement de 1 jour à 3 mois
Capacité	22 lits (4 chambres familiales et 2 dortoirs) Salle pour tout-petits, jardin, espace enfants/jeunes, espace parents/enfants

Chiffres clés 2017

141 personnes hébergées (**84** femmes seules ; **3** couples sans enfants ; **18** familles regroupant **25** adultes et **29** enfants, dont **11** mères monoparentales)

53 nuits : durée moyenne du séjour

31 % de personnes ont retrouvé un logement autonome



LA CELLULE BRUXELLOISE CAPTEUR ET CRÉATEUR DE LOGEMENTS

Public	service bruxellois accompagnant des personnes mal logées ou vivant en rue, toutes en recherche d'un logement digne et durable
Lieu	7 rue de la Révolution à Bruxelles
Horaires	du lundi au vendredi, sur rendez-vous

La mission de la cellule consiste à développer des solutions logement abordables, durables et dignes pour le public bruxellois sans abri à travers plusieurs axes stratégiques définis par un comité de pilotage composé de diverses associations de terrain et institutions professionnelles oeuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion au logement.

Comité de pilotage: l'AMA, la Fédé Bico, La Strada, le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat, le Forum Bruxelles contre les Inégalités, L'Ilot, FamiHome, Diogènes, le Samusocial, Source, le Smes B et Infirmiers de rue.

SERVICES PROPOSÉS

- Accompagnement individuel de personnes sans abri vers le logement
- Captation de logements auprès de (multi) propriétaires privés afin de les mettre à la disposition du public sans abri

- Montage de projets immobiliers avec/pour des investisseur-e-s sociaux/ales désireux/euses de placer leur épargne dans un projet à haute valeur sociale (prospection immobilière, analyse du rendement locatif, accompagnement des travaux et recherche des primes à la rénovation via la collaboration avec une Agence Immobilière Sociale, mise en logement et accompagnement social des personnes relogées)
- Création de logements via des projets innovants visant l'utilisation / la réaffectation d'espaces inoccupés
- Mise à disposition des services bruxellois d'aide aux personnes sans abri de l'ensemble des logements captés ou créés

Chiffres clés 2017

- 44** personnes ayant suivi le programme de 'coaching au logement'
- 40** personnes remises en logement durable et 2 en logement temporaire
- 11** investisseur-e-s sociaux/ales accompagné-e-s (et faute de moyens humains complémentaires, de nombreux autres sur liste d'attente)
- 6** immeubles/logements achetés depuis la création de la cellule
- 3.251.627 €** rassemblés fin 2017, dont **1.541.627 €** déjà investis

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE : S.Ac.A.Do.

Public	hommes ou femmes seul-e-s et familles sans abri ou mal logé-e-s
Lieu	7 rue de la Révolution à Bruxelles
Horaires	du lundi ou vendredi sur rendez-vous Permanence sociale le mercredi de 10h à 12h

Le service d'accompagnement à domicile de L'Ilot agit pour l'accès de chacun et chacune à une vie digne à travers un logement stable et décent. Il s'adresse aux personnes qui ont quitté la rue ou qui ont été accompagnées par un service d'aide aux personnes sans abri, ainsi qu'éventuellement à des personnes qui, par un accompagnement préventif, éviteront de recourir à l'un de ces services.

L'objectif principal de S.Ac.A.Do. est d'aider les personnes à s'approprier leur nouveau lieu de vie pour s'y stabiliser et éviter un éventuel retour à la rue.

Chiffres clés 2017

37 ménages accompagnés à domicile, dont **14** sortant de maison d'accueil
20 nouveaux accompagnements démarrés

SERVICES PROPOSÉS

- Accompagnement psychosocial au domicile de la personne ou du ménage
- Permanence sociale chaque mercredi matin
- Organisation d'activités culturelles, sportives ou collectives



La réactivation des droits au cœur du processus d'accompagnement des personnes

Si le droit au logement est au cœur de toute la stratégie d'action de L'Ilot dans l'ensemble de ses services et projets, sur le terrain, les équipes sociales n'attendent pas qu'un logement soit trouvé pour accompagner une personne ou une famille dans le dédale des problèmes auxquels elle est confrontée. Travailler quotidiennement à la réouverture de tous les autres droits et permettre aux personnes de retrouver dignité et estime de soi participent d'un processus global de reconstruction qui permettra bien souvent de préparer l'accès au logement et de faire du droit au logement une réalité.

A travers un accueil inconditionnel à l'ensemble des personnes qui se présentent dans ses différents services, quels que soient leur âge, leur genre, leur santé physique ou mentale, leur condition sociale, leur appartenance ethno-culturelle ou leur provenance géographique, L'Ilot via ses différents services entend respecter, renforcer et faire valoir les **droits primaires et fondamentaux** des personnes.

Par l'organisation efficace et accessible de services d'hygiène (douches et laveries) et la collaboration avec des dentistes, coiffeurs et autres métiers réouvrant la voie vers l'estime de soi, L'Ilot veut permettre aux personnes vivant en rue d'exercer leur **droit à la dignité**.

En offrant des espaces sécurisés, propres et chaleureux où l'on est protégé-e des agressions et violences (verbales, physiques, psychologiques, sexuelles) générées par la vie en rue et où règnent écoute active et communication non violente, en proposant à chacun-e un 'lieu à soi' où déposer ses affaires personnelles, en aménageant des zones où se ressourcer et se reposer, L'Ilot veut faire respecter le **droit à une protection et à la sécurité**.

Mettre provisoirement 'à l'abri' des dangers et des peurs que représente la 'vie sans abri' est la première vocation de chacun des services de L'Ilot. Le faire durablement pour chaque personne accompagnée, c'est le défi qu'ont à relever nos équipes au quotidien.

Avoir dans ce même cadre une attention particulière pour l'accompagnement spécifique des femmes, et en

particulier des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales (groupes de parole et organisation d'activités collectives pour femmes seules), participe de la volonté de faire respecter les **droits en matière d'égalité entre femmes et hommes**.

L'organisation d'une collecte alimentaire professionnelle et responsable faisant la part belle aux produits bio, locaux et de qualité, l'offre de repas sains et équilibrés, la sensibilisation et la formation aux enjeux de l'alimentation durable, le développement d'un potager participatif sont autant de réponses concrètes apportées par L'Ilot pour faire en sorte que le **droit la santé alimentaire** soit un droit pour tous et toutes, en ce compris les personnes les plus précarisées. Le **droit à la protection de la santé** quant à lui est garanti par une orientation vers des services partenaires capables d'assurer un suivi médical, psychologique ou psychiatrique des personnes.

Le **droit à l'éducation** se traduit par la priorité donnée à la réinscription scolaire des enfants déscolarisés, une assistance pour les devoirs, l'organisation d'activités de loisirs et par le développement d'un programme spécifique 'soutien à la parentalité' pour les familles hébergées au sein de la maison d'accueil pour femmes, enfants et familles (ateliers thématiques santé/éducation).

Convaincue que l'émancipation passe par l'ouverture à de nouveaux horizons, notamment socioprofessionnels, L'Ilot porte depuis 2015 un projet d'économie sociale directement en lien avec le **droit à la formation et à l'emploi**. Le projet 'Les Pots de L'Ilot' est agréé par la Région Bruxelloise comme Initiative Locale de Développement de l'Emploi (ILDE) et propose un axe «formation et emploi» pour des personnes précarisées

récemment sorties du sans-abrisme qui peinent à trouver des réponses sur le marché traditionnel de l'emploi.

Pour faire vivre concrètement le **droit à la culture et aux loisirs**, L'Ilot collabore avec l'asbl Article 27 et propose chaque année aux personnes fréquentant ses différents services de prendre part à des activités récréatives, culturelles, sportives ou artistiques.

Pour L'Ilot, accompagner les personnes de manière respectueuse, c'est aussi garantir le **droit à la protection des données à caractère personnel** en veillant à respecter le plus scrupuleusement possible et en toutes circonstances le secret professionnel.

Le **droit à l'information** se réalise à L'Ilot par l'obligation pour les équipes sociales d'explicitier clairement le cadre légal de l'intervention sociale et de réfléchir avec les personnes aux enjeux en présence afin de leur permettre de faire des choix en pleine conscience.

Enfin et sans que cette énumération ne soit exhaustive, garantir le **droit à la liberté d'expression** se traduit par la possibilité qu'ont les usagers et usagères de se réunir en 'conseil' afin d'adresser des recommandations quant aux services ou à la manière dont ces services leur sont proposés, par la possibilité de participer à la partie des réunions d'équipe non soumise au secret professionnel et enfin par la possibilité d'introduire auprès de la direction générale un recours contre toute décision qui serait prise à leur rencontre par les équipes de terrain.



Le droit au logement

Garanti par de nombreux textes internationaux et européens et consacré en Belgique par l'article 23 de la Constitution, le droit au logement est une des réponses privilégiées par L'Ilot pour répondre à la problématique du sans-abrisme. Se reconstruire et recommencer à pouvoir envisager sereinement l'avenir, construire à nouveau des projets, tout cela passe d'abord par le fait d'avoir un « chez soi » dans lequel on se sent bien et en sécurité.

La crise du logement est devenue une réalité pour toute personne ou famille aux revenus faibles ou modestes, particulièrement pour celles souhaitant s'installer dans les villes. Le boom démographique annoncé indique que cette crise ne va faire que s'intensifier à Bruxelles dans les vingt prochaines années et l'on peut s'attendre au même phénomène en région wallonne. Dans ce contexte de raréfaction des logements et d'explosion des loyers, trouver ou garder un logement digne et correspondant à ses revenus est déjà et deviendra de plus en plus compliqué, voire impossible, pour les personnes en situation de grande précarité, encore plus après un parcours de sans-abrisme. Les délais pour accéder aux logements publics et les multiples obstacles rencontrés sur le marché privé (loyers élevés, discrimination au logement, refus des garanties locatives émanant du CPAS, etc.) sont aujourd'hui des blocages quasi insurmontables au relogement des personnes sans abri. Transformer ce constat en priorité d'action, c'est la raison d'être de l'ensemble des projets de L'Ilot orientés 'logement' développés ces dernières années.

Parce qu'il touche au besoin de sécurité minimum auquel aspire toute personne et parce qu'il est souvent la porte d'entrée d'autres droits essentiels, le **droit au logement** devrait en termes d'action précéder tous les autres droits. Pour réactiver le droit au paiement d'un revenu quel qu'il soit, une personne doit en effet disposer d'une adresse. Tout comme elle se préoccupera de savoir où dormir la prochaine nuit avant de penser se présenter à un entretien d'embauche, d'inscrire ses enfants dans une école, de rêver au contenu d'un frigo, d'imaginer assister à une activité culturelle, etc.

Concrètement, L'Ilot soutient l'accès au logement des publics sans abri à travers différents 'métiers' pensés et organisés au sein de son **Pôle Logement** :

- la préparation de l'accès au logement et le suivi post-hébergement
- le coaching individuel au logement ou le métier de 'faciliteur/trice' logement
- la captation et la création de logements
- l'acquisition et la rénovation de bâtiments
- l'accompagnement à domicile

L'ensemble de ces services participent d'un **dispositif global** qui vise à mettre le logement au cœur des solutions proposées aux personnes et familles sans abri ou sans logement et qui part de la conviction (elle-même née de l'observation) que tant qu'une personne n'est pas sortie de l'urgence et n'a pas la sécurité d'avoir un véritable 'chez soi', aussi modeste celui-ci soit-il, elle ne peut pas se mettre en projet. 'Se mettre en projet' nécessite en effet d'être dans un environnement stable et prévisible, sans anxiété ni crise : c'est le second stade de la pyramide des besoins de Maslow, qui vient juste après les besoins physiologiques vitaux (manger, boire, dormir, etc.).

Ce dispositif global œuvre au rapprochement de partenaires du même secteur ou de secteurs proches visant à apporter des solutions innovantes et efficaces pour lutter contre l'exclusion au logement, dans un esprit de non concurrence et de partage d'expertise. Il s'inscrit dans une vision de la lutte contre le sans-abrisme qui

privilégie une approche intégrée construite autour de **deux axes essentiels et complémentaires** : d'un côté l'offre de **solutions d'urgence** permettant de répondre ponctuellement aux besoins de première nécessité (repas, douches, lessives, lits pour une ou plusieurs nuits) et de l'autre l'offre de **solutions durables**, au cœur de tous les projets de L'Ilot, qui passe par des actions structurelles de prévention contre le sans-abrisme et d'accompagnement vers la sortie du sans-abrisme alliant accompagnement social individualisé, réactivation de droits, remise en logement et actions visant la stabilisation des personnes dans leur nouveau logement (reconstruction d'un réseau social, guidance budgétaire, accompagnement vers la formation et l'emploi, etc.).

Anecdote

A l'initiative de Xavier, l'équipe du Pôle Logement participe à l'aventure #unbonplanTpourtoiT. Ils font ainsi germer les graines des fruits qu'ils mangent puis les font pousser pour offrir un plant à chaque personne qui entre en logement. Tout un symbole !



LA PRÉPARATION DE L'ACCÈS AU LOGEMENT ET LE SUIVI POST-HÉBERGEMENT

Les personnes hébergées dans les **maisons d'accueil** ou accueillies au **centre de jour** de L'Ilot, des femmes ou des hommes seul-e-s de tous âges, mais aussi des familles avec ou sans enfants, ont pour la plupart connu un parcours de rue ou institutionnel et rencontrent divers problèmes : assuétudes, troubles de la santé mentale, ruptures familiales, surendettement, problèmes judiciaires, etc. A ces difficultés s'ajoute pour beaucoup de femmes un parcours (parfois long) fait de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

L'accompagnement psychosocial individuel proposé dans les maisons d'accueil et le centre de jour de L'Ilot doit permettre aux personnes de se reconstruire, de se stabiliser et de faire le point sur leur situation afin d'envisager à nouveau un projet d'avenir. Plus concrètement, il s'agit de réactiver l'ensemble des droits des personnes : remise en ordre administrative, guidance budgétaire, constitution d'une épargne, reconstruction du réseau familial et social, soutien scolaire aux enfants, recherche d'appui juridique, aide à la recherche d'une formation/d'un emploi/d'un logement, orientation vers suivi médical, psychologique ou psychiatrique, etc. Parmi l'ensemble des services offerts, la préparation de l'accès au logement et – pour les maisons d'accueil - le suivi post-hébergement réalisés au départ de ces services sont deux éléments essentiels de l'approche globale de L'Ilot visant à remettre les personnes sans abri en logement et à garantir leur bonne installation dans ce logement.

Concrètement, la préparation de l'accès au logement dans ces services se fait de 3 façons :

■ La constitution d'une épargne

Pour permettre aux personnes de disposer de l'argent nécessaire au paiement d'un premier mois de loyer, d'une garantie locative et des frais d'installation, une épargne automatique est proposée dans différents services de L'Ilot. A Jumet par exemple, cette épargne automatique correspond à 13% de leurs revenus. Concrètement, pour un résident bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale, cela veut dire : prélèvement des frais d'hébergement (environ 550€/mois), épargne d'environ 120€/mois et mise à disposition du reste (environ 220€/mois) pour les dépenses courantes. Au bout de ses 9 mois d'hébergement (le maximum autorisé sans dérogation), un résident aura donc épargné un peu plus de 1.000€, somme qui doit aider à la concrétisation de son projet de logement.

■ L'accompagnement dans la recherche active d'un logement

A la demande des usagers/ères, les services 'post-hébergement' des maisons d'accueil et le service social du Clos (en collaboration avec les tandems de facilitateurs/trices logement à Bruxelles) peuvent les accompagner dans les étapes suivantes :

- la recherche d'offres de logements
- l'inscription dans les Agences Immobilières Sociales et les sociétés de logement social (Wallonie) ou sociétés immobilières de service public (Bruxelles)

- la collaboration avec la cellule bruxelloise Capteur et Créateur de Logements ou le Groupe Partenariat Logement de Charleroi
- la visite de logements en vue d'éviter les mauvais choix (logement non conforme voire insalubre, loyer trop élevé, charges disproportionnées, etc.) et de rassurer les propriétaires
- les démarches administratives (signature du bail, dépôt d'une garantie locative sur compte bloqué, activation de l'allocation de relogement à Bruxelles ou de l'allocation de déménagement et de loyer en Wallonie, etc.)

■ Le suivi post-hébergement au départ des maisons d'accueil

Limité dans le temps, le suivi post-hébergement poursuit deux objectifs majeurs : d'un côté, favoriser la transition entre la maison d'accueil et le nouveau milieu de vie en assurant la continuité du lien et du travail psychosocial entamé lors du séjour, de l'autre favoriser l'ancrage de la personne dans son nouveau lieu de vie en l'aidant à surmonter ses difficultés pour éviter un délitement de sa situation et un éventuel retour en rue ou en institution.

Les caractéristiques de cet accompagnement sont les suivantes :

- une implication progressive du 'service post-hébergement' dans l'accompagnement des résident-e-s de la maison d'accueil afin de favoriser le passage de relais : les responsables 'post-hébergement' participent donc activement au processus de recherche de logements aux côtés de

l'équipe socio-éducative

- un travail uniquement à la demande
- à Jumet : un accompagnement intensif durant les six premiers mois puis une disponibilité dans le cadre d'une permanence hebdomadaire
- à Bruxelles : un accompagnement intensif durant les trois premiers mois puis un passage de relais vers l'équipe d'accompagnement à domicile (S.Ac.A.Do.)
- un travail en réseau avec les autres personnes et structures ressources de la personne
- l'aide au déménagement et à l'installation

Xavier, facilitateur logement à L'Ilot

« Après plus de 20 ans d'expérience en tant qu'agent immobilier, un accident de parcours m'a forcé à stopper mes activités du jour au lendemain. Cet événement a coïncidé avec une remise en question totale et une nouvelle orientation de mon métier. Aider les autres a toujours été une évidence pour moi. C'était l'occasion de le mettre en pratique. J'ai alors proposé mon aide bénévole à plusieurs associations comme « We can help » ou « Mentor Escal » via lesquelles j'ai accompagné pendant plusieurs mois de nombreuses personnes réfugiées dans leur recherche de logement.

Aujourd'hui, à L'Ilot, je travaille en binôme avec Stéphanie, travailleuse sociale. Notre duo est d'autant plus fort qu'il est complémentaire. Elle prend en charge les aspects administratifs et la gestion des dossiers liés à la recherche de logement tandis que j'accompagne notre public dans les visites, la négociation avec le propriétaire et le respect des obligations. C'est passionnant. »

LA CAPTATION ET LA CRÉATION DE LOGEMENTS

La cellule bruxelloise **Captateur et Créateur de Logements (CCL)** a pour mission de développer des solutions logement dignes, durables et accessibles pour les personnes sans abri vivant en région bruxelloise. Elle a été créée par L'Ilot en avril 2015 à la suite d'une recherche-action de quatre mois qui s'est déroulée durant l'hiver 2014-2015. Depuis, ce projet a été soutenu et nourri par un grand nombre de partenaires de terrain de L'Ilot¹ et d'organisations expertes dans le domaine de la lutte contre la précarité et le sans-abrisme à Bruxelles². Il est financé à la fois par des fonds publics provenant de la COCOM (Aide aux Personnes) et de la Région de Bruxelles-Capitale (Logement) et par des fonds privés provenant de dons collectés par L'Ilot ou de partenaires institutionnels privés.

En initiant ce projet, L'Ilot a souhaité rendre possible le développement d'un outil bruxellois pour répondre aux besoins des personnes sans abri ou sans logement, quel que soit le service d'aide ou d'accompagnement auquel elles s'adressent. Le concept final mis en place permet à la cellule CCL de travailler avec les différents types de structures d'aide aux personnes sans abri (maisons d'accueil, services d'accompagnement en rue, centre d'hébergement d'urgence, centres de jour et services d'accompagnement à domicile) et avec l'ensemble des publics sans abri ou sans logement (13 catégories de la typologie européenne de l'exclusion au logement ETHOS). L'année 2017 a été une année clé dans le développement des activités de la cellule CCL, qui s'est dotée d'un

ambitieux plan stratégique élaboré avec l'ensemble des partenaires investis dans le projet et permettant de tracer les axes de développement pour les années à venir.

MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL DE LA CELLULE CCL

La cellule CCL ne s'adresse pas directement aux personnes sans abri : c'est un service proposé aux associations de terrain accompagnant des personnes et familles sans abri dans le but de mettre à la disposition de leurs publics des logements de qualité à prix abordables. La création de solutions logement dignes et durables est l'objectif prioritaire de la cellule et correspond à la vision du travail social portée par L'Ilot. Dans certains cas, le recours à un logement temporaire peut toutefois se justifier à condition que se poursuive parallèlement l'accompagnement vers un logement durable.

Le travail de la cellule CCL se développe autour de 3 grands axes :

- **L'accompagnement individuel vers le logement** (aussi appelé captation directe): aide aux personnes qui recherchent un logement à louer sur le territoire bruxellois via une prospection auprès de simples et multipropriétaires et un 'coaching logement' individuel par un tandem de 'facilitateurs logement' composé d'un-e agent immobilier et d'un-e assistant-e social-e. En moyenne, une période de quatre mois de coaching est nécessaire pour qu'un-e candidat-e retrouve un logement.

¹ Les ASBL Source, Diogènes, Fami-Home, Samusocial, Armée du Salut, Infirmiers de rue et Smes B.

² Les fédérations AMA et Bico, la STRADA, le RBDH et le Forum Bruxellois contre les inégalités sont partenaires de la cellule.

- **Le montage de projets immobiliers** : accompagnement 'sur mesure' d'investisseur·e·s sociaux/ales³ désireux/euses de développer des projets immobiliers à haute valeur sociale tout en ayant besoin d'un rendement garanti, depuis la prospection immobilière jusqu'à l'entrée en logement des locataires, en collaboration avec des agences immobilières sociales qui assurent notamment les étapes intermédiaires de recherche des primes à la rénovation et d'accompagnement de la rénovation.
- **Le développement de projets innovants** : le secteur de la production de logements est complexe et mobilise de gros moyens financiers. L'objectif d'accroissement de l'offre de logements accessibles aux publics sans abri poursuivi par L'Ilot et ses partenaires nécessite donc de faire preuve à la fois de réalisme mais surtout de créativité et d'innovation. Le soutien et le développement de nouvelles solutions de logement font partie intégrante des missions de la cellule CCL.

CARACTÈRE SECTORIEL BRUXELLOIS

En 2017, la cellule a travaillé pour 17 services envoyeurs⁴ différents. A terme et pour autant que les moyens financiers et humains suivent, l'objectif est de pouvoir travailler avec l'ensemble des services d'accompagnement des personnes sans abri de la Région de Bruxelles-

Capitale. Le manque de moyens financiers et humains contraint pour l'instant la cellule CCL à limiter le nombre de services envoyeurs. Sans qu'aucun nouvel appel à collaboration n'ait été lancé au secteur depuis les débuts de la cellule, de nombreux services ont manifesté leur souhait de rejoindre ce projet et sont inscrits sur une liste d'attente. Dès que la cellule pourra bénéficier de moyens supplémentaires, l'offre de services sera étendue à un plus grand nombre de partenaires.

HOME FOR LESS : UN PROJET INNOVANT DE LA CELLULE CCL

HOME for LESS est un des projets développés par la cellule CCL. Il tente de transformer deux problèmes, les personnes qui n'ont pas de « chez soi » et les nombreux bâtiments vides à Bruxelles, en une solution : des modules de logement temporaires montables et démontables à placer dans des bâtiments vides à destination de personnes sans abri. Il s'agit d'un projet de recherche expérimentale développé par L'Ilot en collaboration avec la section 'Archi construite' de la Faculté d'architecture La Cambre/Horta de l'ULB et le collectif BAYA. En cours de route, le projet a intégré un nouveau partenaire, la Communa, chargé d'épauler la cellule CCL dans la recherche de nouveaux lieux pour installer les modules HOME for LESS.

³ Particuliers sensibles à la lutte contre le sans-abrisme et qui souhaitent faire appel à la cellule dans le cadre de la recherche d'un bien immobilier à acheter sur le territoire bruxellois.

⁴ Les services d'accompagnement à domicile Fami-Home et S.Ac.A.Do./ILOT, le service de travailleurs de rue Diogènes, le service d'urgence Samusocial, les maisons d'accueil Source, Armée du Salut, ILOT 160 et ILOT 38 ainsi que les centres de jour partenaires du dispositif hivernal Hiver 86.400 : Source/ La Rencontre, Le Clos/ILOT,CAW Brussel HOB0, Jamais sans toit, La Fontaine, Bij ons, Resto Jet, DoucheFLUX, Consigne Art 23.

HOME for LESS a débuté en janvier 2017 et quatre premiers prototypes ont été construits au sein d'un bâtiment vide appartenant à l'Armée du Salut.

Dans un avenir proche, de nouveaux modules améliorés seront construits dans un bâtiment qui reste à trouver. Le projet pilote s'étend sur trois années et poursuit comme objectif de réussir à produire des prototypes définitifs répliquables - à bas coûts - en atelier de production. Les partenaires espèrent avoir mis dix premiers modules terminés à la disposition de personnes sans abri au terme de l'année 2019.

Pendant trois ans, ce ne sont pas moins de 45 étudiant-e-s en architecture qui se mobilisent chaque année pour faire vivre ce projet. Encadré-e-s par leurs professeurs d'architecture construite et accompagné-e-s par de jeunes architectes du Collectif BAYA, ils et elles se plongent dans les thématiques de l'habitat léger et du sans-abrisme pour venir soutenir la cellule CCL dans la création de solutions concrètes et abordables. Pour que ces modules soient un jour réellement habités, les défis ne manquent pas : avis positif des pompiers, lieux permanents mis à disposition du projet pour une durée suffisante, maîtrise des coûts de production, etc. Les modules devront être entièrement démontables pour permettre aux bâtiments vides qui les accueillent de subir, le jour J, des travaux de rénovation.

Les citoyen-ne-s ont également joué un rôle primordial dans ce projet puisque c'est grâce à 2 crowdfunding que la construction des premiers modules a pu débuter. En plus de L'Ilot, d'autres acteurs ont aussi soutenu financièrement le lancement du projet : la Fondation Roi Baudouin, la Fondation 4 Wings et l'asbl Solidarité Logement. Merci à ces précieux partenaires !

L'ACQUISITION ET LA RÉNOVATION DE BÂTIMENTS

'Home Sweet Coop' est une coopérative immobilière à finalité sociale créée dans le but de soutenir le secteur de l'aide aux personnes sans abri ou en risque de se retrouver dans cette situation. A cet effet, elle veille à maintenir ou créer des logements pour les personnes en situation de précarité économique et sociale ayant eu un parcours de sans-abrisme. Comme dans toutes les actions de L'Ilot, le « sans-abrisme » fait ici référence aux 13 catégories de la typologie européenne de l'exclusion au logement, dite typologie ETHOS, élaborée par la FEANTSA, qui définit les personnes en fonction de leur situation par rapport au logement. Les jeunes et les femmes en risque d'exclusion font dans ce projet l'objet d'une attention particulière.

Né fin 2017 d'une initiative portée au départ par L'Ilot et Crédal et rapidement rejoint par ses partenaires cofondateurs, ce projet vise l'acquisition et la rénovation de bâtiments pour créer des logements accessibles aux publics sans abri ou en risque d'exclusion au logement. Il rassemble des acteurs bruxellois et wallons représentant les trois piliers utiles au développement de ce type de projets :

- des acteurs sociaux qui maîtrisent les spécificités du secteur de l'aide aux personnes sans abri et connaissent les besoins de ce public : L'Ilot à travers sa fondation sœur **Les Amis de L'Ilot**, le centre de jour **Comme chez Nous** et la plateforme associative **Groupe Partenariat Logement**, ces deux derniers étant actifs dans la région de Charleroi ;

- des experts du logement ou de la 'brique sociale': l'AIS bruxelloise **Logement pour Tous**, le **Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat** et l'asbl **Renov'Assistance**;
- des partenaires financiers et des investisseurs sociaux : les asbl **Crédal** et **Les Amis de Solidarité Logement**.

La première action de Home Sweet Coop concerne l'acquisition fin 2017 d'un lot de maisons à Jumet, représentant 12 unités de logement habituellement occupées par des personnes sortant de la maison d'accueil de L'Ilot située dans la même commune. A long terme, l'objectif de la coopérative est de développer des solutions de logements dignes et durables pour le public sans abri via la création et la gestion d'un parc de logements situés en région wallonne et en région bruxelloise.

Le choix d'une coopérative comme **modèle économique** de ce projet permet de réaliser des appels de fonds auprès d'investisseur-e-s sociaux/ales. Cela signifie l'obligation de veiller sur les fonds qui sont confiés à Home Sweet Coop par les coopérateurs-investisseurs. Ceux/celles-ci ne pouvant pas bénéficier d'une plus-value, il faut générer des dividendes qui permettent au minimum à l'argent de garder sa valeur malgré l'inflation. Un équilibre est donc recherché entre la rémunération du capital, qui permet d'attirer des investisseur-e-s et donc de développer des projets, et l'ambition de la coopérative qui est de proposer des loyers les plus bas possible sans mettre en péril le modèle économique.

Le **modèle social** du projet est quant à lui défini comme suit : les logements acquis, transformés ou créés via l'activité de la coopérative sont prioritairement attribués

à des personnes en situation de précarité économique et sociale ayant eu un parcours de sans-abrisme. Ils doivent correspondre aux exigences de logements « dignes » (conformes aux normes du Code du Logement, en bon état et entretenus) et « durables » (contrat de bail classique, pas de logements de transit, loyers correspondant aux capacités financières de personnes en situation de précarité, etc.).

L'attribution des logements se fait en collaboration avec des services du secteur de l'aide aux personnes sans abri (ou assimilés) spécialisés dans la captation et la création de logements (Capteur et Créateur de Logements à Bruxelles ou les services régionaux et locaux wallons ayant les mêmes finalités tels que le Groupe Partenariat Logement de Charleroi, le réseau wallon de capteurs de logements, etc.) ou l'accompagnement vers et dans le logement (AIPL, APL, AMO, etc.). Enfin, afin de maximiser les chances de maintien en logement, toute mise en logement est idéalement précédée d'une préparation à l'entrée en logement des candidat-e-s locataires par des travailleurs/euses sociaux/ales issu-e-s du secteur professionnel de l'aide aux personnes sans abri et des autres secteurs travaillant avec ces publics (santé mentale, handicap, jeunes, etc.).

Pour pouvoir participer à la constitution de la coopérative immobilière sociale 'Home Sweet Coop', L'Ilot a mis sur pied en 2017 une fondation privée 'Les Amis de l'Ilot', dont l'objet social est de favoriser le développement d'un parc immobilier à destination du public sans abri et qui est aujourd'hui détentrice de parts au sein de Home Sweet Coop.

L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Le service d'accompagnement à domicile **S.Ac.A.Do.** de L'Ilot agit pour l'accès de chacun et chacune à une vie digne à travers un logement stable et décent. Il s'adresse aux personnes qui ont quitté la rue ou qui ont été accompagnées par un service d'aide aux personnes sans abri, ainsi qu'éventuellement à des personnes qui, par un accompagnement préventif, éviteront de recourir à l'un de ces services.

L'objectif principal de S.Ac.A.Do. est d'aider les personnes à s'approprier leur nouveau lieu de vie pour s'y stabiliser et éviter un éventuel retour à la rue.



Martine⁵, qui a aujourd'hui 78 ans, a été sans abri de nombreuses années. Durant ces années d'errance, elle était soignée et dormait au Samusocial. En journée, elle fréquentait le centre d'accueil de L'Ilot – Le Clos – où elle prenait notamment ses repas.

Un jour, grâce à la collaboration avec la cellule Capteur et Créateur de Logements, Le Clos peut orienter Martine vers un logement et contacte S.Ac.A.Do. pour démarrer un accompagnement à domicile.

La guidance à domicile débute dès l'entrée en logement. Rapidement, l'équipe de S.Ac.A.D.o. comprend que Martine a d'importants problèmes financiers et médicaux et qu'elle est très isolée, avec très peu de liens sociaux et familiaux. Pour lui permettre de rapidement prendre en charge ses problèmes de santé, un contact est pris avec un médecin généraliste de son nouveau quartier.

Bien que Martine aime parler et se raconter, l'équipe a du mal à comprendre ce qu'elle traverse car elle invente des histoires vécues, une famille présente, des week-ends chez des amis, elle annule des rendez-vous sous prétexte d'autres rendez-vous. Sympathique au premier abord, elle peut parfois se montrer désagréable, agressive voire insultante. Pour faire face à la complexité de la situation, plusieurs membres de l'équipe sociale interviennent dans l'accompagnement. Finalement, un binôme de travailleuses se met en place, ce qui permet de ne pas rompre la relation.

⁵ Prénom d'emprunt

Martine continuant de manquer des rendez-vous et de brouiller les pistes, l'équipe a des difficultés à suivre sa situation et est inquiète de voir sa situation financière et médicale se dégrader. Après de nombreuses démarches et avec l'accord de Martine, les travailleuses tentent la mise en place d'une administration de biens pour la soulager d'une partie de la gestion financière journalière et des difficultés de paiement des factures. Entretemps, Martine change d'avis et demande au juge de paix de refuser la mise en place de cette mesure de protection. Elle refuse aussi la collaboration avec une aide soignante et une aide ménagère.

Finalement, l'inquiétude de l'équipe se confirme : après deux ans de vie dans son appartement, l'autonomie en logement de Martine diminue progressivement. Concrètement, cela se traduit par un relâchement de l'entretien du logement, un refus répété de voir l'équipe S.Ac.A.Do., une alerte du médecin par rapport à une dégradation forte de sa santé. Face à ces constats et malgré les réticences de Martine, une collaboration est mise en place avec des aides à domicile et des aides ménagères.

Les différent·e·s intervenant·e·s qui accompagnent Martine durant cette période se posent la question de la pertinence du maintien en logement. L'orientation vers une maison de repos et de soins est alors envisagée.

Alors que l'équipe de S.Ac.A.Do. a déjà entamé les démarches en ce sens, Martine fait une chute dans son logement et est hospitalisée plusieurs jours. A sa sortie d'hôpital, la situation de Martine est jugée trop détériorée pour poursuivre le travail de maintien en logement. Ses nombreux refus aux propositions d'aide ne laissent plus qu'une seule solution : grâce au travail en réseau, elle peut intégrer une maison de repos où elle est maintenant prise en charge quotidiennement et avec un accompagnement et des soins adaptés.

Le travail de l'équipe de S.Ac.A.Do. s'est poursuivi en collaboration avec le neveu de Martine, son médecin et la maison de repos. S.Ac.A.Do. a joué le rôle de lien entre Martine et le propriétaire et, malgré la dégradation du logement liée au manque d'entretien, a pu trouver un compromis équitable pour chacune des parties, notamment pour la libération de la garantie locative. Le neveu a vidé le logement et le contrat de bail a été rompu à l'amiable.

Depuis, S.Ac.A.Do. est en contact régulier avec la maison de repos pour faire passer les informations et permettre à Martine de s'installer au mieux dans ce nouveau lieu. La situation est apaisée. Le suivi de S.Ac.A.Do. s'estompe petit à petit et se dirige vers une clôture. Martine est aujourd'hui prise en charge par le personnel de la maison de repos.

L'HUMAIN

365 jours par an, nos équipes accompagnent des femmes et des hommes, isolé·e·s ou en famille, avec ou sans enfants, en situation de grande précarité ou de difficultés sociales. Chacun de ces accompagnements est une rencontre humaine, faite de liens qui se tissent puis devront se défaire pour permettre l'autonomie de la personne, faite aussi d'espoirs et de réussites... ou d'échecs et de déceptions, pour nos équipes comme pour les personnes.



Notre public

En 2017, L'Ilot a accompagné 1.359 personnes sans abri. Dans ce travail riche mais difficile car intense et exigeant un engagement total, nos travailleurs et nos travailleuses privilégient les valeurs de dignité et de respect et visent autant que possible l'autonomisation des personnes. **Notre volonté est d'accompagner plutôt que d'aider : chaque membre de nos équipes se met à la disposition des personnes qui s'adressent à nous, est « à ses côtés » pour l'aider à traverser et dépasser ses difficultés.** Accompagner, c'est, en toute conscience, être dans une relation saine pour chaque partie car vide de tout rapport de domination, en se mettant à la même hauteur que la personne accompagnée, a contrario de la relation d'aide inévitablement basée sur la supériorité de la personne qui aide sur la personne aidée. Concrètement, accompagner veut dire 'travailler avec la personne' en respectant son rythme et ses demandes, plutôt que travailler pour elle en substituant ses désirs et ses espoirs aux siens et en l'embarquant dans une impatience qui n'est pas la sienne et qui risquerait de mener à l'échec.

D'un point de vue général, **les publics accompagnés par L'Ilot à travers ses différents projets sont ceux repris par la typologie européenne ETHOS développée par la FEANTSA (Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri), qui définit les personnes en fonction de leur situation par rapport au logement :**

- personnes sans abri : dormant à la rue
- personnes sans logement : avec un abri provisoire dans des centres d'urgence ou d'hébergement temporaire

- personnes en logement précaire : menacées d'exclusion sévère en raison de baux précaires, d'expulsions, de violences domestiques, etc.
- personnes en logement jugé inadéquat: caravane sur site illégal, logement indigne/insalubre, conditions de surpeuplement sévère

Cette approche confirme que **l'exclusion liée au logement est un processus** (et non un phénomène statique) qui concerne beaucoup de personnes/ménages à différents moments de leur vie.

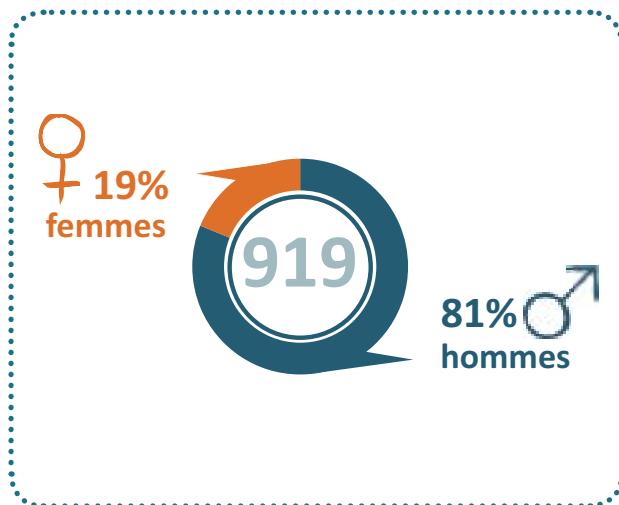
L'Ilot accompagne toute personne en situation de difficulté de logement, ou en rue, quels que soient sa nationalité, son genre, sa religion ou quelque autre élément de son identité. L'Ilot défend l'humain avant tout.



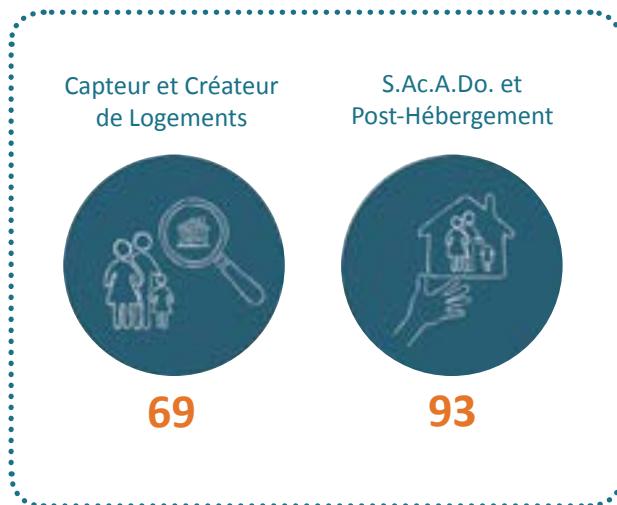
MAISONS D'ACCUEIL



CENTRE DE JOUR



PÔLE LOGEMENT





Ils et elles sont L'Ilot : témoignages

“Témoignage : Action de témoigner à l’écrit ou à l’oral, c’est-à-dire de raconter, décrire un fait, un événement auquel on a assisté”. Nous avons voulu nourrir ce rapport par le recueil de témoignages des personnes qui au quotidien font L'Ilot : travailleurs sociaux et travailleuses sociales, volontaires, partenaires, personnes accompagnées ou hébergées. Toutes ont un lien avec L'Ilot, propre à leur histoire.

“

Valérie Degauquier,
responsable de l'asbl Animae Mundi

Animae Mundi est une jeune asbl bruxelloise qui s'investit dans la relation d'aide à la personne par le biais d'activités associant l'animal. Dans le cadre de son partenariat avec le Service d'Accompagnement à Domicile de L'Ilot, nous avons réalisé tout au long de l'année 2017 un accompagnement hebdomadaire, en particulier pour un bénéficiaire en phase de stabilisation logement. Le programme était majoritairement constitué de grandes balades en nature (forêts, champs, mer, etc.) avec les chiens, mais aussi des moments de rencontre avec les autres animaux de l'association ou simplement un temps de complicité et de confidences autour d'une activité culturelle ou d'un bon repas. La confiance s'est étoffée au fur et à mesure, facilitée par la présence amicale et fidèle de nos amis à quatre pattes, sans obligation de résultats autre que celle de valoriser la personne et créer des souvenirs positifs et réconfortants. L'approche dite de « Médiation par l'animal » est, par extension, un complément original de renforcement du travail d'accompagnement plus structurel réalisé par les organismes et les professionnel·le·s du milieu psycho-médico-social.

”

“

Jacques⁶,
*résident de la maison d'accueil
de Bruxelles*

Je viens de sortir de prison. J'avais déjà passé trois mois dans la maison d'accueil pour hommes de L'Ilot sous bracelet électronique et ça s'était super bien passé. Ça m'avait permis d'un peu reprendre contact avec le monde extérieur. Puis j'ai été rejugé. J'ai purgé une partie de ma peine. Le jour où on m'a libéré, j'ai téléphoné à la maison d'accueil pour hommes de L'Ilot. Ils m'ont dit qu'il y avait une place et je suis directement venu.

Le staff de L'Ilot m'a suivi pendant ma détention. J'envoyais des petits courriers pour avoir des nouvelles de l'équipe et des gens d'ici. Je suppose que c'est ce qui m'a vraiment permis de revenir. Ils voient bien que, même si j'ai été en prison, je suis quelqu'un de normal. J'ai le cœur sur la main. Je fais la cuisine. S'il y a un problème, je suis là pour essayer d'arranger les bidons.

Le staff de la maison d'accueil pour hommes de L'Ilot est là dès que j'en ai besoin : pour une question administrative, pour m'aider à trouver un logement ou un travail, pour répondre à mes questions... Pour le moment, mon projet est de retrouver un travail car je suis ardoisier. On a rédigé ensemble un CV. Aujourd'hui, j'ai été en déposer deux. C'est le plus important : récupérer un travail, un appartement, mes enfants... parce que j'ai quatre enfants ! Peut-être pas récupérer la garde entière, mais quand même pouvoir les voir le week-end. Petit à petit, grâce à L'Ilot, je vais pouvoir me remettre sur le bon chemin et me repayer des dents – j'ai fait une chute de 12 mètres de haut - il m'en manque deux !

”

“

Olivier Van Goethem,
*expert du vécu, membre de
l'Assemblée générale de L'Ilot*

Le réseau d'experts du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale œuvre dans le cadre des services publics fédéraux et est amené à faciliter l'accès aux droits des personnes précarisées. Nous sommes aussi là pour faire remonter les difficultés rencontrées au niveau du terrain d'action. Employés par le SPP Intégration Sociale, nous sommes une quarantaine d'experts du vécu des deux rôles linguistiques à être dispatchés dans différents services publics fédéraux (pension, intérieur, justice, finance, économie, INAMI, etc.), à observer, analyser et proposer différentes solutions afin d'aider les personnes à accéder à leurs droits. J'ai personnellement été attaché au SPF Intérieur et ai travaillé sur la question des adresses de référence, sujet très important pour l'accès aux droits. Actuellement, je suis détaché aux pensions afin de trouver les personnes qui auraient droit à la GRAPA (garantie de revenu aux personnes âgées) et qui ne l'ont pas demandée ou pour qui l'octroi automatique n'a pas fonctionné.

Pour faire certaines observations, nous nous nourrissons des cas rencontrés lors du travail de première ligne et la rencontre avec les travailleurs de terrain est pour nous aussi une grande source d'information. Je suis amené à rencontrer beaucoup d'organisations qui ont en charge les problématiques des personnes les plus démunies. C'est comme ça que j'ai été amené à rencontrer l'équipe de L'Ilot. La dynamique et l'enthousiasme de l'équipe m'a tout de suite plu. Mais ce qui m'a le plus intéressé, ce sont

⁶ Prénom d'emprunt

les différents projets développés par l'ASBL. La cohérence des projets entre eux me paraît être le point essentiel de son travail. En effet, il est évident que de ne prendre les problèmes que par le petit bout de la lorgnette peut peut-être permettre d'aider immédiatement mais sur la longueur cela ne tient pas la route. Voir l'arbre en boule devient évident pour beaucoup de monde et surtout dans le travail social. L'être humain n'est pas que l'objet d'un logement ou d'un repas, il est une globalité et il est essentiel de voir cette globalité afin d'appréhender ses problèmes d'une manière plus cohérente.

Une des demandes de mon service est de diffuser les bonnes pratiques et pour moi l'ASBL L'Ilot est une bonne pratique en soi.

“

Amina,
*femme de ménage
de la maison d'accueil pour femmes,
enfants et familles*

Je suis femme de ménage au sein de la la maison d'accueil pour femmes, enfants et familles de L'Ilot depuis onze mois. Avant, j'étais au chômage. J'ai trouvé ce travail sur internet. Au début, ni mon mari ni moi ne connaissions L'Ilot. Quand on a vu l'annonce, mon mari était un peu contre. Mais je lui ai répondu : « Chacun sa chance. Je postule et si on me prend, tant mieux ! » Et franchement, je n'ai pas regretté parce que j'aime bien ce travail. Je rencontre des gens différents. Ils me font confiance et me racontent leurs problèmes. Je les écoute parce que c'est important d'écouter les gens. Depuis que je travaille ici, je sais ce qu'il peut se passer dans la vie. J'ai appris plein de choses.

”

”

“

Claude Descamps,
investisseuse sociale

« Ma fille et moi avons reçu un héritage et nous n'avions pas besoin de cet argent. Sensibles au problème des personnes sans abri, nous avons décidé d'investir dans un bâtiment que nous louerions à une agence immobilière sociale. Ainsi, nous ne prenions pas le risque de perdre le capital que ma mère avait gagné au cours d'une longue vie de travail et l'argent servirait à quelque chose d'utile, je crois qu'elle en aurait été contente. Mais nous ne sommes ni l'une ni l'autre des femmes d'affaires et nous ne savions pas très bien comment nous y prendre. Nous avons commencé à visiter des immeubles, mais ça ne paraissait pas facile.

Comme j'avais parfois fait des dons à L'Ilot, j'ai reçu une lettre de la cellule Capteur et Créateur Logements. C'était une aubaine et j'ai immédiatement téléphoné. Dès lors, tout a été très vite: L'Ilot nous a aidées à trouver l'immeuble et nous a mises en contact avec l'asbl 'Logement Pour tous'. Aussi bien L'Ilot que Logement Pour Tous et la Bees Coop (qui nous a tout de suite loué une partie du bâtiment acheté) nous ont aidées pour le permis de bâtir, le dédale des démarches administratives, etc. Je dirais même qu'ils ont fait tout le boulot. L'Ilot a même aidé les anciens locataires à se retrouver un logement avant le début des travaux.

Je ne peux que conseiller cet investissement. Même s'il existe sans doute de meilleurs rendements, c'est un placement sûr, et notre Agence Immobilière Sociale est un très bon locataire, nous recevons toujours les loyers à temps et ils signalent les petits problèmes dès leur apparition. En somme, ils font une grande partie du travail des propriétaires et sont un excellent intermédiaire entre les occupants et nous. »

”

“

Raphaël,
travailleur social au Centre de jour

Je suis d'abord venu renforcer l'équipe sociale du centre d'accueil de jour de L'Ilot dans le cadre du dispositif hiver 86.400 puis j'ai rejoint l'équipe de la Maison d'accueil pour hommes de Bruxelles. Mon rôle est d'accueillir les personnes au sein de notre service, de m'assurer d'une bonne ambiance collective, puis d'accompagner et de soutenir la personne dans ses initiatives personnelles. Nous l'aidons à se constituer un réseau autour d'elle, afin qu'elle puisse évoluer dans ses démarches de sortie du sans-abrisme.

Je me charge d'autre part de transmettre diverses offres culturelles bruxelloises et je renseigne les différents moyens d'accéder à ces activités ou événements. C'est un rôle polyvalent où l'on est régulièrement sollicité, il est donc nécessaire que l'on soit sur le terrain. Le plus grand défi, selon moi, est celui de sortir de cette précarité encore plus de personnes dans les années à venir, avec une réinsertion saine et désirée. Développer les moyens mis en place et à terme avoir un impact important sur la politique sociale.

”

“

Thierry,
*résident de la maison d'accueil de
Jumet*

Je suis arrivé à L'ILOT après le décès de mon père. Je vivais avec lui mais l'an passé, on lui a diagnostiqué un cancer des poumons généralisé. On a dû le faire hospitaliser et il est décédé quelques mois plus tard. Je me suis retrouvé seul dans une maison en très mauvais état, sans chauffage, dans les odeurs d'humidité. Un ami de mon papa m'a alors inscrit à L'ILOT Jumet. Ma maison a été déclarée insalubre et inhabitable. Je risquais de tomber malade si je continuais à y habiter.

Quand je suis arrivé ici, je n'étais vraiment pas bien. J'étais pâle. Mais depuis quelques semaines, je me sens beaucoup mieux. J'ai repris des couleurs. Je suis très bien entouré. Je fais un peu de jardinage quand je le peux. Mon projet est de trouver un petit travail.

”

Nous soutenir

L'Ilot avait en 2017 plus de 4.200 donateurs et donatrices actif/ves, dont 2.210 nous ont soutenus de façon régulière. L'Ilot bénéficie de l'agrément de déductibilité fiscale et peut donc délivrer des attestations fiscales à ses donateurs et donatrices à partir de 40 € de dons. En 2017, les dons privés ont représenté plus de 19 % de notre budget annuel, un soutien indispensable pour mener nos actions.

DONNER

ÊTRE DONATEUR/TRICE REGULIER.E

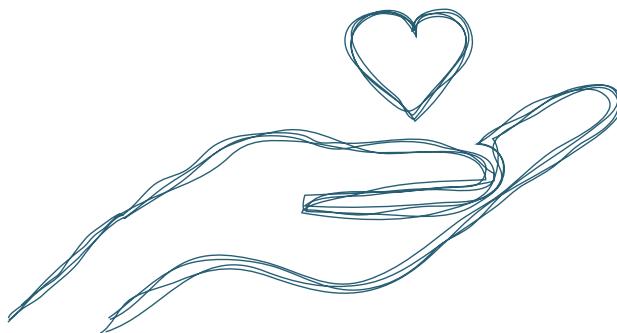
En soutenant L'Ilot sur une base mensuelle, par domiciliation, vous nous permettez de réduire les coûts de levée de fonds que l'ASBL doit engager chaque année pour garantir **le minimum de 25 % de contributions en dons et mécénats privés**, nécessaires pour exister en tant que dispositif pour les personnes sans abri.

Votre soutien régulier à nos côtés nous permet une meilleure planification de nos actions et de répondre rapidement aux situations d'urgence que nous rencontrons au quotidien.

Pour devenir parrain ou marraine de L'Ilot, il vous suffit de commencer dès aujourd'hui un ordre permanent auprès de votre banque.

ÊTRE DONATEUR/TRICE PONCTUEL.LE

Si vous préférez soutenir les actions de L'Ilot de manière ponctuelle, vous pouvez nous adresser un don sur le compte **IBAN : BE33 0017 2892 2946** (objet de la communication : DON).





Mission sociale

En toute transparence - Le saviez-vous?

Quand vous faites un don à L'Ilot, **plus de 80% de votre don sont consacrés à l'action sociale et la mission de notre ASBL**. Cela témoigne de notre engagement à consacrer la majorité de nos fonds au public, et à réduire les frais de fonctionnement et de collecte. L'Ilot est avant tout tournée vers l'humain.

40€



10 copieux repas chauds de midi
(entrée, plat, dessert, boissons chaudes et froides)

18€ de déductibilité fiscale

100€



L'accueil d'urgence d'une famille avec deux enfants pendant 1 semaine
(hébergement, repas, accompagnement psychosocial)

45€ de déductibilité fiscale

200€



1 mois d'accueil de jour pour une personne sans abri
(repas, cafés, douches, accompagnement psychosocial)

90€ de déductibilité fiscale

1000€



L'accueil complet d'une personne sans abri durant tout l'hiver
(hébergement, repas, douches, accompagnement psychosocial)

450€ de déductibilité fiscale

FAIRE UN LEGS A L'ILOT

L'Ilot est habilitée à recevoir les legs. La rédaction de votre testament est le moment que vous choisissez pour faire perdurer vos idéaux et vos valeurs. En faisant le choix de léguer une partie de vos biens à l'ASBL L'Ilot, c'est bien plus qu'un acte matériel que vous posez.

L'Ilot se tient à votre disposition pour toute information au sujet d'un éventuel legs à l'ASBL. Nous vous accompagnerons dans votre démarche généreuse à l'égard des plus démunis et ce dans le respect le plus objectif de vos ayants droits.

L'ILOT EST LABELISÉE PAR L'AERF



Le label de l'AERF représente l'adhésion au Code de Déontologie de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds. Pour le public, il est gage d'une qualité de gestion, de transparence. Il indique que cette organisation est digne de confiance.

A travers l'action de son Comité de Surveillance, l'AERF analyse les dossiers d'adhésion des candidats membres et surveille le comportement de ses membres en contrôlant leurs rapports et comptes annuels et en procédant à des enquêtes en cas de plaintes à leur encontre.

AGIR

DEVENIR VOLONTAIRE A L'ILOT

Le volontariat est un véritable échange et L'Ilot est particulièrement soutenue dans ses activités auprès des personnes sans abri et en situation de grande précarité par la mobilisation et la fidélité de ses nombreux et nombreuses volontaires. Si vous désirez vous engager dans cette démarche de partage, n'hésitez pas à nous contacter au **02/537 20 41**, ou par mail à **info@ilot.be**.

DEVENIR COUREUR/COUREUSE POUR L'ILOT

Depuis près de 40 ans, les 20 km de Bruxelles réunissent chaque année près de 40.000 participant-e-s. Un événement devenu incontournable pour les sportives et sportifs... mais aussi pour celles et ceux qui souhaitent relever ce défi tout en s'engageant pour une cause sociale! Chaque année, des sympathisant-e-s de notre cause rejoignent des membres de nos équipes pour se lancer dans cette belle aventure sportive. Si vous souhaitez courir la prochaine édition des 20Km aux couleurs de L'Ilot, contactez-nous au **02 537 20 41**.

S'INFORMER

Notre Newsletter reprend les actualités du secteur et de L'Ilot (articles, portraits, interviews, etc.). Pour vous y inscrire, rendez-vous sur notre site : www.ilot.be

DEVENEZ ENTREPRISE SOLIDAIRE

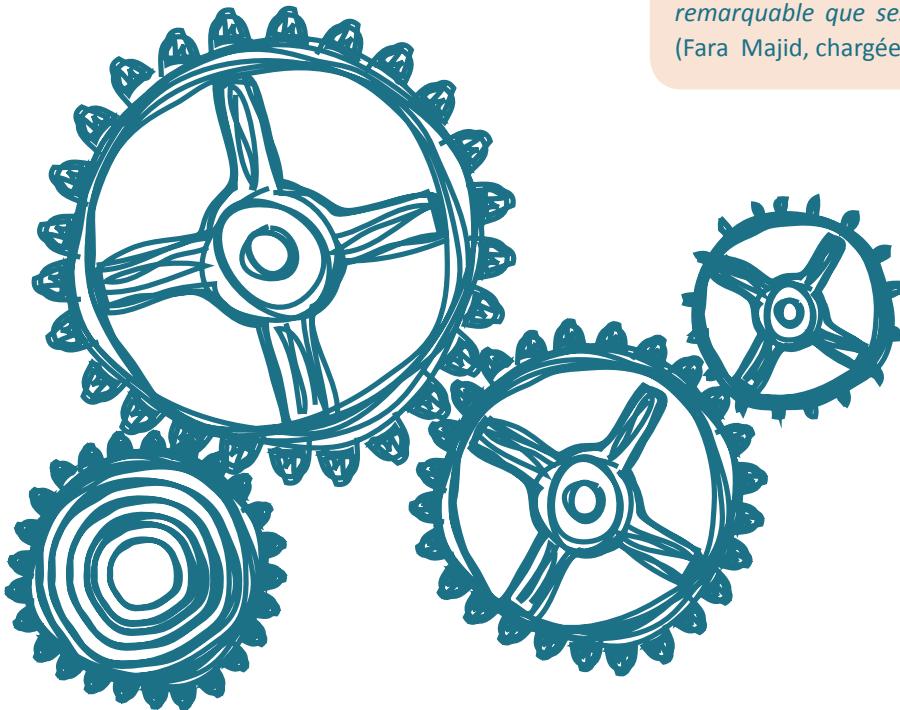
Vous souhaitez devenir une entreprise solidaire et soutenir l'action de L'Ilot ? N'hésitez pas à nous contacter pour apporter un soutien financier à l'un de nos projets, courir les 20Km au profit de L'Ilot ou encore organiser une activité de teambuilding dans l'un de nos services.

Contact : info@ilot.be

En décembre 2017, AG Insurance a organisé une collecte de dons auprès de ses salarié-e-s. Cette campagne a permis de collecter un total de 10.000€ de dons. AG Insurance a décidé de doubler le montant des dons à 20.000€. Nous les remercions chaleureusement pour leur action solidaire.

« AG Solidarity est très heureux d'avoir mené sa campagne d'aide aux personnes sans abri avec L'Ilot. Aider les personnes sans abri entre dans les axes d'AG Insurance et les collaborateurs ont grandement contribué à la réussite de cette campagne.

Nous ne pouvons que remercier L'Ilot pour le travail remarquable que ses équipes exécutent chaque jour. »
(Fara Majid, chargée de projet pour AG Solidarity)



LES MOYENS

Pour remplir sa mission sociale, L'Illot s'appuie sur différents moyens, qu'ils soient humains (équipe salariée, volontaires, assemblée générale et conseil d'administration, comité de direction, réseau, partenaires) ou techniques (outils de communication et de collecte de fonds, réseau informatique, infrastructures, outils de gestion financière). Afin de répondre toujours mieux aux besoins des personnes et de se professionnaliser, via notamment la formation de ses équipes, L'Illot développe chaque année de nouveaux outils plus performants et adaptés à ses actions.

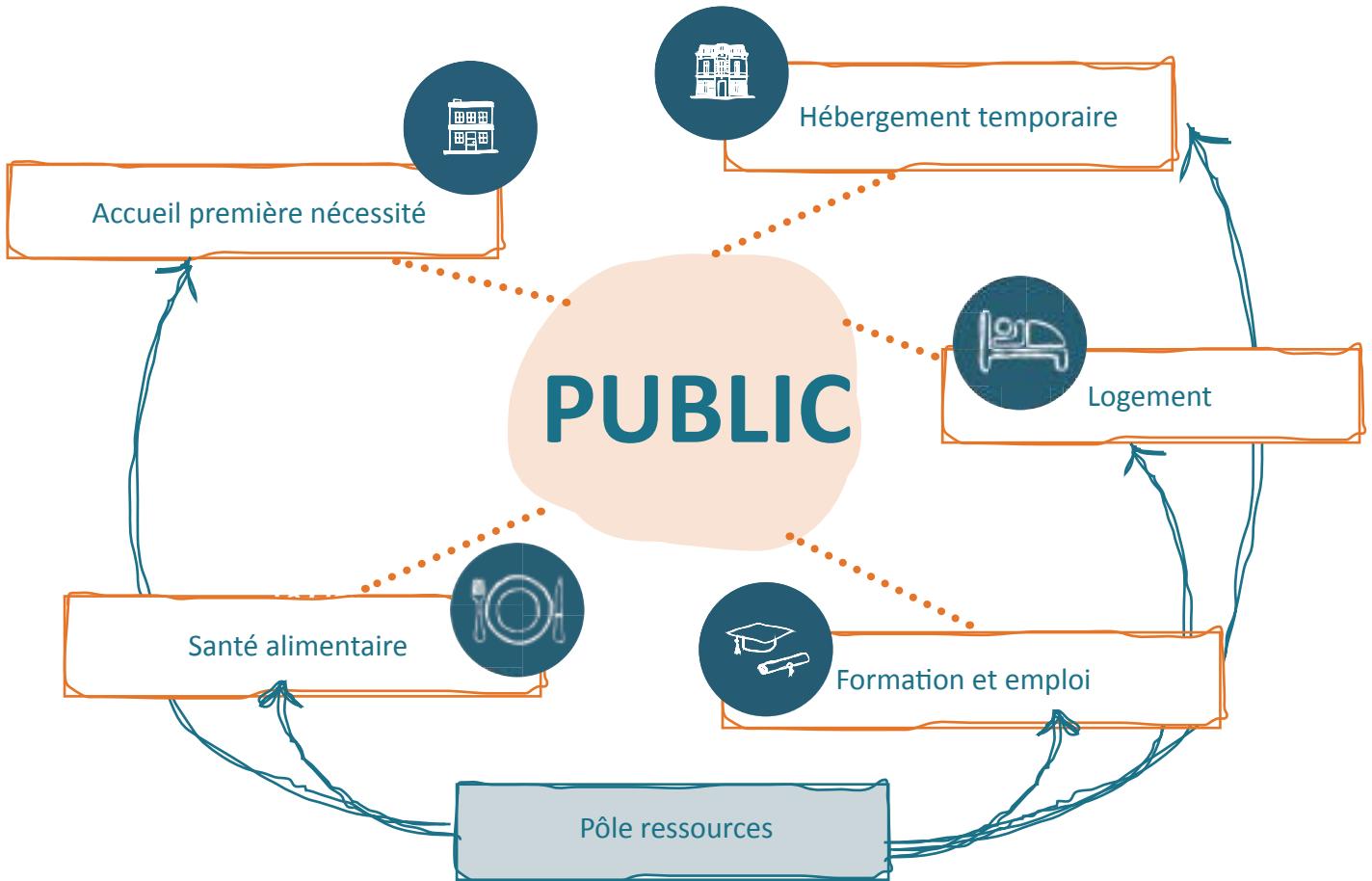


Notre équipe

NOTRE EQUIPE SALARIEE

Au total en 2017, 52 travailleurs et travailleuses, soit 48,75 ETP (équivalents temps plein), auxquels il faut ajouter 6 personnes sous convention Article 60, ont fait partie de l'équipe de L'Ilot, réparties entre les 6 services de terrain et le Pôle Ressources. Les métiers de L'Ilot ? Educateur/trice, assistant-e social-e, travailleur polyvalent, directeur de maison d'accueil ou de service, facilitateur/trice logement, chargé-e de la maintenance et de l'entretien, chargé.e de projet, directrice des ressources humaines, cheffe de cuisine, assistante administrative, agent immobilier, directrice financière, coordinateur social, directrice communication et levée de fonds, secrétaire ou encore attachée de presse.





VOLONTAIRES

L'Ilot est forte de près de cinquante volontaires qui nous permettent de renforcer notre action et de proposer des services de qualité au public que nous accompagnons. Sans ces personnes, qui nous consacrent ce qu'il y a de plus précieux, leur temps, nous ne pourrions être si présents et efficaces.

Anecdote

Le cuisinier de notre maison d'accueil à Bruxelles, en contrat d'insertion et peu familier avec les légumes de chez nous interpelle Daniel, volontaire en charge des courses : « Ils sont bizarres ces céleris rouges ! Je ne comprends pas, ma soupe est infecte... ». Et Daniel de répondre, « C'est normal, c'est de la rhubarbe! »

MERCI

ABISSINIA Carmine, AL-KARKHI Khalid, ASSHOKO Julliard, AYAR Anjel, BENZERFA Mohamed, BLAMPAIN Paulette, BOSSIS Marie Paule, BOUCART Alain, BREYSSE Nathalie, BROCCQUET Aurélie, CONDE Tenimba, DE CNIJF Christian, DE GASPARO Michelle, DEGAUQUIER Valérie, DEL DUCA Sophie, DELPECHIN Ludovic, DE WAUTIER Diego, DEPASSE Françoise, DUBUC Etienne, DUMAS Daniel, DUPONT Josette, FERRAN Martine, FONTAINE Anne, ECHAK Walid, GUBEL Pascale, GARCIA Jose, GOOVAERTS Maurice, HAJI Jawad, HENNAU Evelyn, HOUSSIAU Claudine, HUYGHEBAERT Quentin, JOOSSENS Roger, KEBAILI L'Houcine, LOGEOT Myriam, LOGGHE Corine, LUBUELA Denis, MABILLE Isabelle, MAGALHAES Judite, MALILA Papy, MAUGHELLI Cintia, MIRKOVIC Nikola, NEULAT Sixtine, NIYONSABA Richard, NOVALET Mireille, OPERTI Francesca, PEREZ Elena, PINTE Jérémy, ROSO Eldy, SABBAH Clemente, SANS Audrey, SCHMITZ Chantal, SEPULCHRE Larry, SOTTIAUX Valentin, STEVENS Jo, STEVENS Marine, VANDEKERCKHOVE Jacques, VAN AERSCHOT Marcel, VERKINDERE Alain, WILLEMS Simone, WINAND Laurent et WUNDERLICH Sonja.



Notre conseil d'administration

L'Ilot est gérée par un conseil d'administration composé de 7 personnes, aux profils riches et variés en compétences et talents, qui lui permet de faire les choix les plus justes et adéquats pour définir ses lignes stratégiques et développer ses actions. Il se réunit tous les deux mois sur base de volontariat.



ANNE FOUELMAN

Présidente du CA depuis 2005, Anne n'a que 18 ans lorsqu'elle rejoint L'Ilot comme bénévole. En 1964, une fois majeure, elle en devient administratrice. Depuis, elle y est restée. « À l'origine, l'association accueillait surtout des sortants de prison, ce qui était inédit à l'époque », explique-t-elle. D'abord professeure de sciences dans une école secondaire, elle en devient directrice après avoir repris des études de droit et de criminologie à 40 ans. « Quand on a eu de la chance, il faut savoir partager, dit-elle. C'est un juste retour des choses. » Très active lors de la période de transition entre le départ du fondateur de L'Ilot et ses successeur.es, elle se réjouit de voir l'association répondre de plus en plus efficacement aux besoins changeants de la société.



PHILIPPE KUMPS

Philippe rejoint le CA de L'Ilot il y a 11 ans, à la suite d'une rencontre avec Jean-Jacques Pagnano, le fondateur de l'association. « L'Ilot répondait à mes envies de participation », explique-t-il. Il débute sa carrière comme enseignant, puis la vie l'amène à se consacrer à la gestion du patrimoine immobilier familial. Aujourd'hui, il apporte son expérience en gestion de travaux et de bâtiments à L'Ilot. En retour, L'Ilot lui offre « le réconfort de savoir qu'il y a encore des gens qui se soucient des plus démunis, de ceux qui à un certain moment de leur vie ont besoin d'un coup de pouce ». Il se félicite des dernières évolutions de L'Ilot et des projets en cours, comme la rénovation du siège social et la perspective d'en faire un ambitieux projet d'économie sociale.



SOPHIE CRAPEZ

Licenciée en psychologie, Sophie travaille dans le secteur du sans-abrisme à Charleroi depuis plus de 15 ans. Elle a participé à la création de nombreuses fédérations et plateformes dans les domaines de

l'action sociale, de la santé et du logement. Fortement engagée dans le secteur associatif et le développement de projets innovants, Sophie est également bénévole chez Crédal. Elle rejoint L'Ilot en 2016 : *« En tant que Bruxelloise, dit-elle, la création de ponts entre les approches wallonnes et bruxelloises me semblait être un beau défi. L'Ilot a un véritable potentiel pour faire bouger le secteur du sans-abrisme à Bruxelles, avec une équipe motivée et créative. Les initiatives pour relever les défis liés à la crise du logement fleurissent quotidiennement... il faut s'accrocher pour les suivre, et c'est très bien comme ça! ».*



EDGAR SZOC

Edgar a rejoint le CA de L'Ilot en mars 2015. Romaniste et économiste de formation, il a travaillé essentiellement dans le secteur non marchand et les syndicats. Aujourd'hui, il donne

notamment cours à des futur.es assistant.es sociaux/ales de la Haute Ecole Paul-Henri Spaak. C'est d'ailleurs l'un de ses anciens étudiants, coordinateur du projet S.Ac.A.Do., qui suggère à L'Ilot de l'attirer dans son CA. Ancien secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme (2008-2012), il en est toujours administrateur et est particulièrement sensible à l'analyse des questions

de pauvreté et de sans-abrisme en termes de droits économiques et sociaux. Edgar Szoc est aussi chroniqueur régulier sur la Première (« *C'est presque sérieux* ») et BEL RTL (« *On refait le monde* »).



MAX BLEECKX

Notaire durant 20 ans et ayant fait toute sa carrière professionnelle dans le notariat, Max a également été membre pendant 12 ans puis président le même nombre

d'année du CPAS de Linkebeek. Toujours soucieux de s'investir auprès des personnes exclues de la société, il devient administrateur de L'Ilot en 2010. Il est également président de la maison d'accueil L'Escale, avec comme objectif de venir en aide aux personnes se trouvant dans la précarité et principalement aux femmes avec ou sans enfants et aux familles. Son apport au bon fonctionnement de L'Ilot, de plus en plus active dans le domaine de l'immobilier, est incontestable. Pour lui, le développement récent du service d'accompagnement à domicile et de la cellule Capteur et Créateur de Logements est salutaire et indispensable. Et le projet de rénovation du siège administratif, un vrai challenge !



THIBAUT LEROY

Licencié en gestion (Solvay) et en droit (UCL), Thibault fait connaissance avec L'Ilot alors qu'il travaille chez Crédal, une coopérative belge active dans la

finance solidaire. Il travaille aujourd'hui au Community Land Trust Bruxelles, une organisation qui promeut un modèle social, participatif et anti-spéculatif d'accès à la propriété. Désireux de s'engager ponctuellement dans le secteur du sans-abrisme, il est nommé administrateur et trésorier de L'Ilot en 2014. « *Cela me permet d'apporter mes compétences en finances et en gestion de (grosses) entreprises à un projet qui a du sens à mes yeux, explique-t-il. C'est aussi une façon de m'impliquer davantage, de mieux découvrir une association dont les projets me parlent.* »



ARIANE MAGOTTEAUX

Licenciée en psychologie de l'ULB, Ariane est psychothérapeute spécialisée en coaching et soutien psychothérapeutique pour adultes et adolescent.es. Elle est aussi

depuis plus de 30 ans consultante en communication et récoltes de fonds pour divers acteurs du monde humanitaire et caritatif et c'est pour amener son soutien dans la stratégie de collecte et de communication de L'Ilot qu'elle rejoint le CA en 2015. Devenir administratrice de L'Ilot était pour Ariane une manière de continuer à participer, dans la mesure de ses moyens, à l'amélioration du monde qui l'entoure car, comme elle le dit elle-même, « *on ne passe pas 30 ans à travailler dans l'humanitaire et 10 ans comme psychothérapeute sans être au départ profondément intéressée par l'Humain* ».

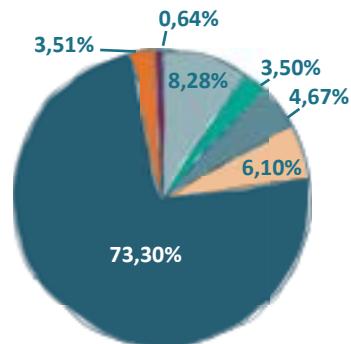
Assemblée Générale de L'Ilot

Max BLEECKX, Marie-Paule BOSSIS, Jean BRASSEUR, Sophie CRAPEZ, Anne FOUDELMAN, Chahr HADJI, Philippe KUMPS, Thibault LEROY, Ariane MAGOTTEAUX, Jean-Marie PIERLOT, Edgar SZOC, Olivier VAN GOETHEM et un membre du Comité de direction de L'Ilot (rôle tournant)

Nos comptes

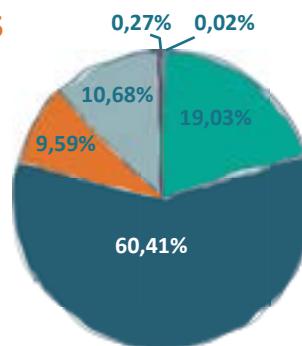
⁷ Le déficit enregistré en 2017 est le résultat d'une politique volontariste d'investissements décidée par le CA de L'Ilot afin d'inverser la courbe négative de la collecte de dons constatée ces dernières années. Le plan financier pluriannuel 2018-2020 indique un retour sur investissements dès 2019 et plus encore en 2020. L'augmentation de la collecte de fonds doit permettre à L'Ilot de faire face à plusieurs importants défis dans les prochaines années, parmi lesquels le financement des travaux de rénovation du bâtiment qui accueillera à terme le centre de jour Le Clos.

CHARGES 2017



- Frais de personnel de l'action sociale
- Frais de fonctionnement de l'action sociale
- Personnel administratif
- Amortissement et provisions
- Administration
- Bâtiments
- Frais financiers

PRODUITS 2017



- Subsides
- Participation aux frais des usagers/ères
- Mesures pour l'emploi
- Dons et legs
- Récupérations diverses
- Patrimoine

COMPTE DE RESULTATS⁷

Charges	2017	2016
Frais d'action sociale	204.719,65	177.104,05
Bâtiments	171.297,29	164.556,36
Administration	128.261,94	96.608,11
Frais communication et récolte de fonds	98.634,35	143.871,38
Frais de personnel	2.910.357,15	2.751.311,57
Amortissements & provisions	128.543,12	106.644,62
Frais financiers	23.463,84	17.777,52
Total dépenses	3.665.277,34	3.457.873,61
Produits	2017	2016
Dons et legs	693.052,42	702.267,58
Subsides	2.200.067,29	2.023.836,51
Mesures pour l'emploi	349.206,98	311.135,27
Participation aux frais	388.960,99	417.182,97
Récupérations diverses	9.965,56	3.394,67
Patrimoine	902,34	407,98
Produit exceptionnel		0,00
Total recettes	3.642.155,58	3.458.224,98
Résultat	-23.121,76	351,37

BILAN

Passif	2017	2016
Capitaux propres	1.576.220,55	1.418.055,17
Provisions	155.609,24	175.432,27
Dettes > 1 an	382.287,41	402.856,74
Dettes < 1 an	408.454,72	425.670,13
Comptes de régularisation	56.873,80	93.465,00
Total passif	2.579.445,72	2.515.479,31
Actif	2017	2016
Immobilisations	1.749.803,53	1.486.997,94
Créances < 1 an	555.749,86	512.525,45
Valeurs disponibles	269.561,07	512.926,26
Comptes de régularisation	4.331,26	3.029,66
Total Actif	2.579.445,72	2.515.479,31
Fonds de roulement disponible	364.313,67	509.346,24
Besoin en fonds de roulement	94.752,60	-3.508,02
Situation de trésorerie	269.561,07	512.926,26

⁷ Voir page 58

Nos partenaires

FINANCIERS

ACTIRIS, AG Insurance-Solidarity, Cera, Cercle Olympe, Commission Communautaire Commune (COCOM), Commission Communautaire Française (COCOF), Coopcity, Fondation 4 wings, Fondation Terre de Vie, Fondation Roi Baudouin (Fonds Baron Jean Charles Velge, Fonds Baronne Monique van Oldeneel tot Oldenzeel, Fonds de Bienfaisance de Bruxelles, Fonds Celina Ramos, Fonds Lokumo, Fonds Mestdagh, Fonds Solmido, Fonds Vinci), Fonds BEC, Fonds Mirabel, Pictures/Photo competition, la Province du Hainaut, la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), la Région Wallonne, le Rotaract, le Rotary Charleroie Europe, le Service ACS, Solidarité Cistercienne asbl (Abbaye de Scourmont), la Ville de Wavre et les 4.230 de donateurs et donatrices privés de L'Ilot.

ALIMENTAIRES

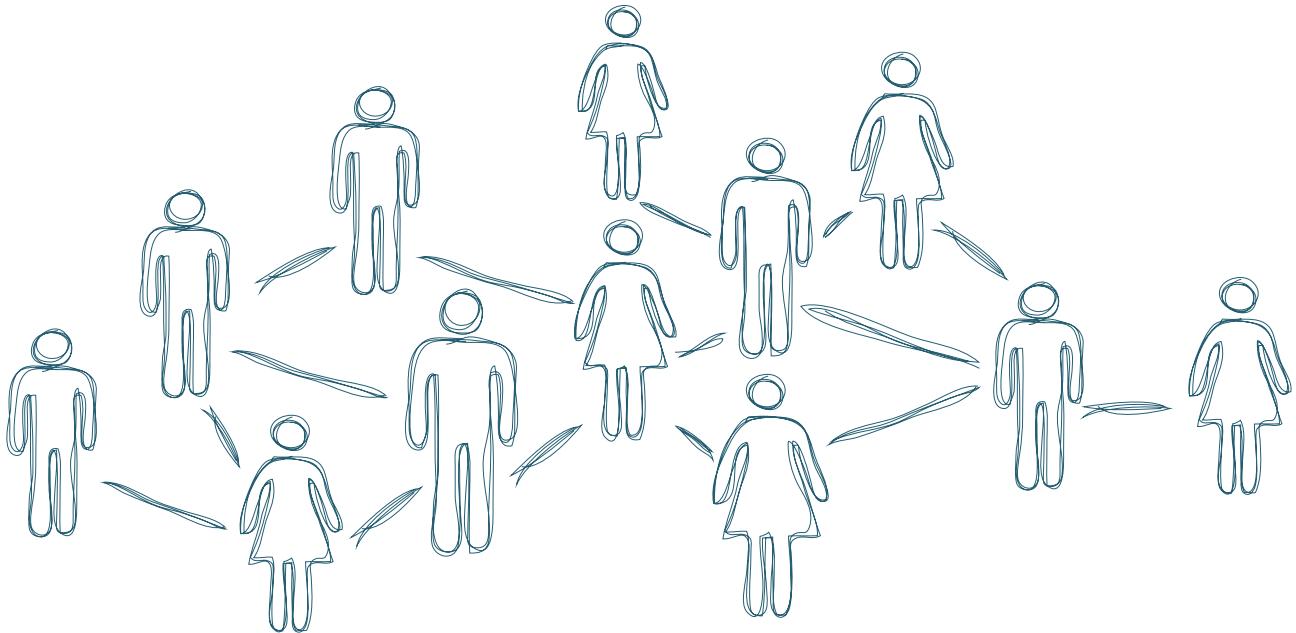
La Banque Alimentaire, la Bourse aux dons (Mabru et divers), les magasins Carrefour Market Molière & Boondaël à Bruxelles, Delhaize Bruxelles Boondaël, Exki, FEAD (Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis), FEBA, Foodwe, Gracefa, la Pouletterie de Lustin, les Tartes de Françoise et Wink (Wavre).

DE TERRAIN

Accompagner, AMA, Animaie Mundi, Archipel-HOBO, l'Armée du Salut, le centre Ariane, Article 27, Babel, BEES coop, Bruxelles-Accueil, CEMO de Saint-Gilles, CEMôme, Centre d'Accompagnement et de Formation pour Adultes, Centre de prévention des violences conjugales et familiales, Chez Nous - Bij Ons, CIRE, Comme chez Nous, Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides, Compagnons Dépanneurs, Crédal, Diogènes, Enaden,

Espace Social Télé-Service, Fami-Home, Fédé Bico, Fédération des Services Sociaux, Good Food, Groupe Partenariat Logement de Charleroi, Habitat et Rénovation, Infirmiers de rue, International School of Brussels (ISB), Jamais Sans Toit, La Fontaine, La Rencontre, La STRADA, Le Forum Bruxelles contre les Inégalités, Le Méridien, Le Projet Lama, Les Petits Riens, L'Escalier, Maison de la Paix de Molenbeek, Médecins du Monde, Mosaique-Asile, Office des Etrangers, Pierre d'Angle, Puerto, le Relais social de Charleroi, Rencontre des Continents, Restaurant du Coeur de Wavre, RestoJet, Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat, Relogeas, Rénov'Assistance, Réseau d'experts du vécu (SPP Intégration sociale), Samusocial,

Lions Clubs, SMES-B, SIREAS, Solidarité Logement, Source, Union des locataires de Saint-Gilles ainsi que : les Agences Immobilières Sociales (en particulier Logements pour Tous, Iris, Le Relais et l'AIS de Woluwé-Saint-Lambert), les CPAS, les centres d'alphabétisation, les centres de santé mentale, les habitations protégées, les hôpitaux, les maisons médicales, les plannings familiaux, les prisons, le réseau des Capteurs de Logements wallons et bruxellois, les Services d'Aide aux Victimes, les Services de Traduction et d'Interprétariat en milieu Social, les sociétés de logements sociaux, etc.



COUP DE GUEULE LE PROJET DE RÉFORME DE L'AIDE AUX PERSONNES SANS ABRI À BRUXELLES, ENTRE ESPOIR ET FRILOSITÉ

Le gouvernement bruxellois travaille depuis quelques temps déjà à un ambitieux projet de réforme de l'ordonnance organisant l'aide aux personnes sans abri vivant en région bruxelloise. A travers une réorganisation profonde de ce secteur, cette réforme orchestrée par les ministres Céline Frémault et Pascal Smet annonce vouloir favoriser une meilleure coordination des différentes associations et institutions actives dans ce domaine et améliorer globalement l'accompagnement des personnes sans abri. Depuis la crise du Samusocial, un nouvel objectif s'est ajouté à cette double ambition : refonder une nouvelle structure d'accueil d'urgence davantage et mieux contrôlée par les autorités publiques grâce notamment à une gouvernance plus transparente.

Comme toujours, une réforme d'une telle ampleur provoque des craintes et des espoirs parmi les organisations qui, comme L'Ilot, risquent d'être directement impactées. Du côté des craintes : celle légitime que l'expertise de terrain ne soit pas suffisamment prise en considération, donnant lieu à une réforme basée sur une analyse erronée de la situation, avec des solutions peu, voire pas du tout adaptées aux problèmes pourtant bien connus des équipes sociales journalièrement présentes aux côtés des personnes sans abri. C'est précisément ce que les premières annonces des ministres laissèrent entrevoir :

sans réaction forte du secteur qui se montra très organisé pour lutter contre cette orientation, la réforme envisagée allait renforcer la logique de la 'gestion du sans-abrisme', promettant un renforcement (encore !) du rôle et des moyens dédiés à l'urgence et à son principal opérateur (le Samusocial), au détriment de l'approche demandée par tous les acteurs de terrain sans exception : une politique intégrée de 'lutte' contre le sans-abrisme, englobant l'urgence dans un éventail de nombreuses autres solutions (la prévention, l'accompagnement psychosocial, la recherche de logements adaptés, l'accompagnement à domicile, etc.), avec un rééquilibrage des moyens financiers et humains affectés à ces différents types de solutions. Face à cette menace inacceptable, chiffres à l'appui pour dénoncer l'échec des politiques passées, le secteur s'est organisé et a résisté. Il a en partie été entendu et peut se réjouir de certaines avancées importantes concédées par les ministres : une vision prenant davantage en compte la diversité des solutions proposées par le secteur, réduisant le rôle central du principal opérateur de l'urgence et accordant un début de reconnaissance à des projets innovants et aux dispositifs d'aide orientés vers les solutions durables (projets Housing First, cellule Capteur et Créateur de Logements initiée et portée par L'Ilot, etc.)

Du côté des espoirs : celui que les moyens dégagés soient à la hauteur de l'ambition annoncée. De ce côté, et même si la réforme signifiera pour la première fois la reconnaissance officielle des centres de jour, avec à la clé des moyens structurels et une augmentation de ces moyens, ainsi qu'un premier pas vers le rééquilibrage entre les moyens dédiés à l'urgence et ceux dédiés aux solutions de sortie du sans-abrisme, il faut bien reconnaître que la réforme est très loin de rencontrer les attentes du secteur... et des personnes sans abri.

Celles et ceux qui vivent chaque jour dans l'angoisse de savoir où dormir demain attendent bien plus qu'un lit pour une nuit, une soupe ou une douche. Ces personnes veulent retrouver leur dignité et celle-ci passe obligatoirement et prioritairement par le rétablissement du droit le plus élémentaire : celui de disposer de son propre logement et d'y vivre en sécurité.

L'Ilot a pris part activement aux débats et aux négociations qui déboucheront, d'ici quelques mois, sur une réforme dont les premiers effets devraient être opérationnalisés en 2018. Le processus n'est pas terminé... L'Ilot se tiendra et vous tiendra au courant de la suite des opérations.



Carte blanche

Le logement n'est pas un luxe, c'est un droit !

Publiée le 10 décembre 2017 dans *Le Soir*



D'accord pour ne jamais laisser les gens à la rue mais je n'aime pas l'expression «droit» personne n'a «droit» on doit les aider à sortir de la rue au plus tôt mais ce n'est pas un «droit» ils y sont pour toutes sortes de raisons !

Ce commentaire, récemment posté par un internaute sur un de nos réseaux sociaux, interpelle et relance une nouvelle fois le débat sur la notion de droit. Le logement n'est pas un luxe, c'est un droit ! Un droit fondamental même.

La montée fulgurante des loyers, l'explosion du coût de l'énergie, la diminution des remboursements des soins de santé, bref l'augmentation généralisée du coût de la vie conjuguée à la fin de l'ère du plein emploi, à l'exclusion du chômage de catégories entières de la population ainsi qu'au détricotage des politiques sociales ont aggravé la situation des personnes qui étaient déjà en situation difficile et ont fait basculer dans la précarité de nouvelles couches de la population : les 'nouveaux pauvres'. Entre les logements sociaux trop peu nombreux et pour lesquels on annonce un délai de dix ans d'attente minimum (encore plus long pour les grands ménages) et les logements insalubres malgré les promesses d'un Code du Logement qui peine à se faire appliquer sur le terrain, de plus en plus de personnes vivant sur le fil de la grande précarité se fragilisent chaque jour davantage jusqu'à, parfois, basculer à la rue.

Tout comme l'est la définition du sans-abrisme, l'estimation du nombre de personnes concernées est complexe. Bien qu'il existe différentes manières de recenser le nombre de personnes en situation de sans-abrisme, aucune méthode ne parvient jamais à produire une image exhaustive de la réalité. Pour ne citer que l'exemple de Bruxelles, depuis la première tentative d'estimation du nombre de sans-abri réalisée par La Strada, le centre d'appui du secteur sans abri bruxellois, en 2008, le chiffre est en constante augmentation. Le dernier recensement organisé en mars 2017 indique un chiffre de plus de 4.000 personnes sans abri.

PERSONNE N'A DROIT

C'est tout le contraire ! Tout le monde a droit à un logement décent et l'utilisation du mot «droit» prend tout son sens parce qu'il renvoie à plusieurs textes de loi. Tout d'abord à la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union européenne ainsi qu'à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, deux textes ratifiés par la Belgique et qui garantissent à toute personne une série de «droits» essentiels dont le «droit au logement». Depuis 1994, l'accès au logement est d'ailleurs reconnu par l'article 23 de la Constitution belge comme élément constitutif du « droit à la dignité ». Chacun-e a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. À cette fin, la loi, le décret ou la règle visée à l'article 134 garantissent, en tenant compte des obligations correspondantes, les droits économiques, sociaux et culturels, et déterminent les conditions de leur exercice. Ces droits comprennent entre autres le droit à un logement décent. Parler de «droit» permet d'affirmer avec force que la responsabilité d'assurer un toit pour chacun et chacune incombe à l'Etat et non aux individus.

Bien que ce ne soit pas un droit opposable⁸, sa mise en œuvre et sa défense font l'objet de nombreuses publications et d'un lobbying intense, notamment, par le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH), le Rassemblement wallon pour le Droit à l'Habitat (RWDH) et la Vlaams Huurders Platform (VHP), qui chacun regroupe des dizaines d'associations de terrain oeuvrant pour le respect de ce droit fondamental.

⁸ Le terme droit opposable décrit l'aptitude d'un droit ou d'une situation juridique à voir ses effets reconnus par des tiers. Aucun recours n'est donc possible lorsqu'un droit non opposable n'est pas appliqué.

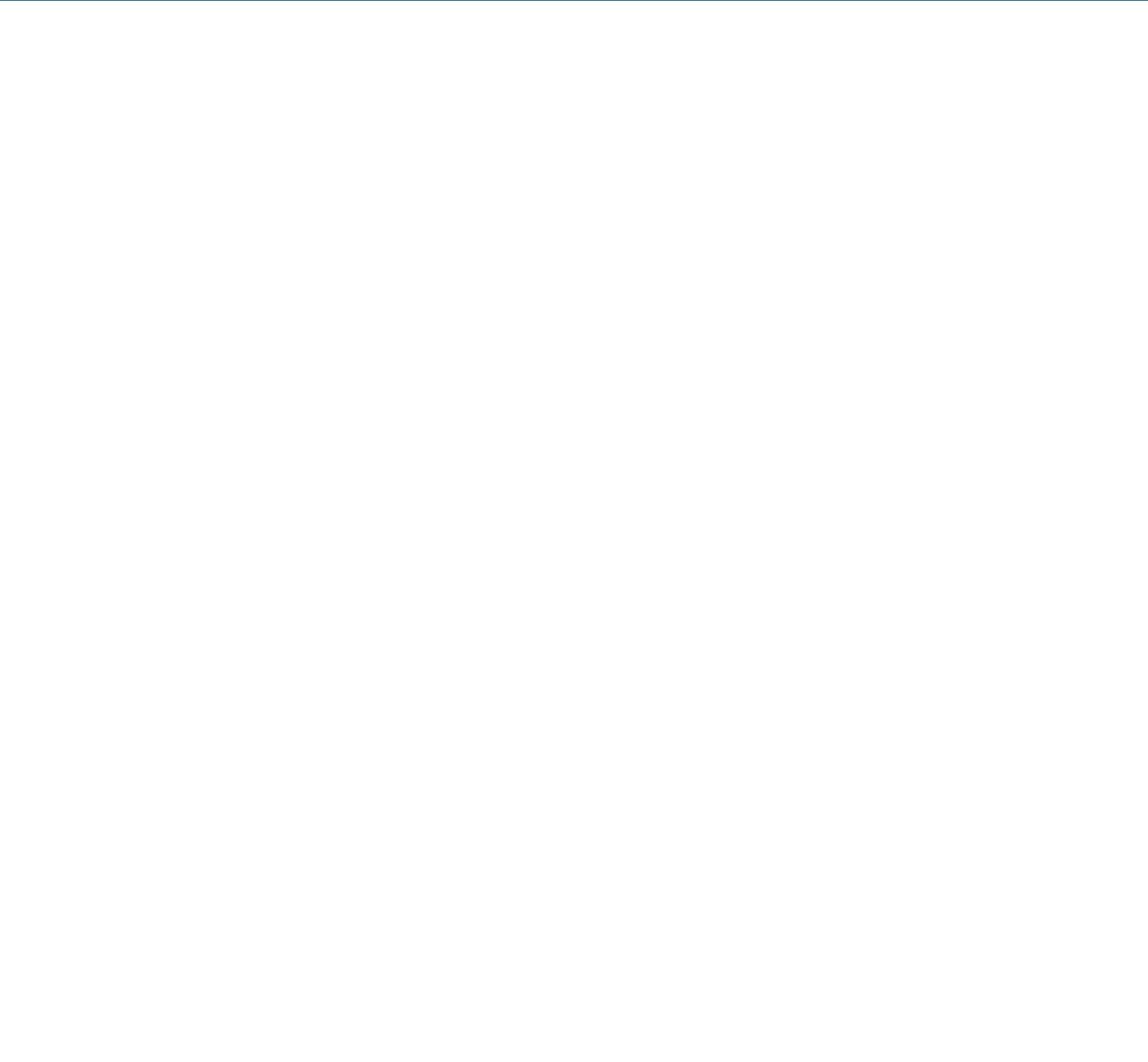
La réactivation des droits fondamentaux passe par le logement

Dans notre société actuelle, l'activation d'une adresse postale est une condition sine qua non à la réactivation d'une multitude de droits fondamentaux. Autrement dit : sans adresse postale, on n'existe pas. En tout cas, pas aux yeux de la Loi. Aujourd'hui, plus que jamais, la question globale de la réactivation des droits fondamentaux reste d'actualité. Et le droit au logement est LA priorité pour toutes les personnes qui cherchent à se reconstruire durablement. Parce que c'est précisément de ce droit que dépendent tous les autres. Il conditionne l'accès à la sécurité sociale, à l'ouverture d'un compte en banque, est une clé à l'obtention d'un emploi, etc.

PLUS QU'UN LOGEMENT, UN CHEZ SOI

La plupart des associations actives dans le secteur du sans-abrisme ont adopté la grille ETHOS, une typologie européenne de l'exclusion liée au logement mise au point par la FEANTSA (Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri). L'intérêt de cette typologie, qui distingue les personnes en fonction de leur position par rapport au logement (les personnes 'sans abri', les personnes 'sans logement', les personnes en 'logement précaire' et les personnes en 'logement inadéquat') est de permettre de penser l'accompagnement des personnes en remettant le logement au cœur du problème... donc de la solution. Car avoir un « chez soi », quelle que soit la forme de ce chez soi, c'est ce à quoi aspire toute personne avant d'envisager les autres aspects de sa vie.

La recherche de solutions dignes et durables pour notre public passe donc avant tout par l'accès à un 'chez soi'. Des projets comme Housing First ou Capteur et Créateur de Logement sont intéressants parce qu'en replaçant le logement au cœur des solutions proposées aux personnes 'sans abri', 'sans logement' ou 'mal logées', ils bouleversent la logique d'accompagnement social des personnes : le logement fait partie des premières solutions concrètes proposées et les personnes peuvent y accéder sans conditions (sauf celles de tout-e locataire: payer le loyer et respecter le contrat de bail). Pour favoriser le maintien en logement, une équipe accompagne le ou la locataire dans tous les domaines de sa vie. Car le logement n'est pas tout ! Une fois celui-ci trouvé, la personne relogée se trouve face à une série de difficultés quotidiennes (démarches administratives, entretien du logement, paiement des factures dans les temps, reconstruction d'un réseau social, etc.) qui, si elles ne sont pas surmontées, peuvent mettre en péril la stabilisation et mener à des retours à la rue ou en institution.





SORTIR DU SANS-ABRISME

www.ilot.be



Siège central

Rue de l'Église, 73

1060 Bruxelles

Tél.: 02-537.20.41

Fax : 02-537.35.93

Email : info@ilot.be

N° d'entreprise : 0409.835.193

ONSS : 2991.69.33

Compte bancaire

IBAN : BE33 0017 2892 2946

BIC : GEBABEBB

Ce rapport d'activité existe aussi en néerlandais.
Il est disponible sur simple demande.